

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA.....	\$5.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$5.00
MONTREAL ET BANLIEUE.....	\$10.00

Édition hebdomadaire	
CANADA.....	\$2.00
ÉTATS-UNIS ET UNION POSTALE.....	\$3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

Le conseil et le tramway

Depuis le temps où les compagnies d'utilité publique ont été soustraites par leur éminent protecteur, sir Lomer Gouin, à la juridiction du conseil de Montréal, nos échevins sont devenus respectueux de leur puissance. Le véritable maître chez nous ce n'est pas le conseil mais les bureaux de direction de ces importantes organisations. Elles ont obtenu à Québec des privilèges inouïs. Ainsi la *Shawinigan* a pu installer, juste aux limites de Montréal et de l'ancienne municipalité de Maisonneuve, au cœur d'une population joyeusement dense, la série de ses tours Eiffel-miniatures avec la joyeuse pancarte obligatoire — la tête de mort et les tibias croisés — et l'avis: "Ne touchez pas—125,000 volts!" La plus petite ville de la province ne tolérerait pas pareil outrage, mais Montréal avalerait, pour plaire à Québec, des boas constrictors. C'est horrible du point de vue esthétique et c'est dangereux, mais c'est dans l'est! Ça n'a aucune espèce d'importance.

On a eu ces jours-ci une autre preuve de la désinvolture des compagnies quand M. E.-A. Robert a annoncé, quelques semaines après le *Devoir*, la suppression de la ligne du Terminal. La ville est intéressée dans cette affaire au plus haut point — la suppression priverait d'un service de tramway une partie importante de la population — mais elle est impuissante. La Commission des tramways est seule maîtresse de la Compagnie et peut lui octroyer toutes les permissions voulues.

Heureusement que M. l'échevin Vaillancourt tente une opposition de la onzième heure, au conseil cet après-midi. Nous espérons qu'il sera appuyé par ses collègues. Ce qu'il demande, c'est le bon sens même. Ni vente, ni suppression de la ligne avant que la compagnie des tramways en ait établi une autre qui puisse desservir aussi commodément les quartiers de Maisonneuve et de Mercier. Cette ligne, M. Robert a annoncé qu'elle sera construite rue Sherbrooke ou rue Boyce, et on peut compter qu'elle ne tardera pas à être établie, mais avec des compagnies qui en prennent à leur aise avec les contribuables, il est bon de ne négliger aucune précaution; aussi doit-il être parfaitement convenu à Québec que la ligne du Terminal ne sera supprimée que lorsque l'autre fonctionnera.

Puisque la compagnie des tramways doit pratiquer des amendements dans son contrat avec la ville de Montréal, le moment n'est-il pas opportun de faire rectifier les deux omissions que nous avons déjà signalées? Les avocats de la ville doivent recevoir instruction d'exiger le rétablissement de l'inspection des voitures de la compagnie tant au point de vue hygiène qu'au point de vue encombrement et fréquence de service. Il n'existe à l'heure actuelle, aucun moyen officiel de contrôle par la ville et la Commission peut disposer comme elle l'entend des plaintes des particuliers qui n'ont ni les moyens, ni le temps de faire une enquête approfondie. C'est bien là le minimum des concessions que puisse faire la compagnie. Un conseil moins gélant se montrerait plus exigeant et ferait remettre sur le métier le contrat.

Enfin l'autre réforme indispensable concerne les écoliers catholiques. Bon nombre d'entre eux doivent se rendre à leurs écoles ou collèges le dimanche. Ils ne bénéficient pas ce jour-là du tarif réduit. Pourquoi? Parce que les commissaires qui ont fait le contrat n'ont évidemment songé qu'aux écoliers protestants. Comme les écoliers catholiques sont l'immense majorité, il est juste que l'on tienne compte de leurs droits, d'autant plus que ceux de la minorité ne s'en trouvent pas restreints mais accrus.

Dans des villes comme Ottawa, on trouve pratique d'émettre non seulement sept mais huit billets pour 25 sous le dimanche et encore ces billets sont-ils valables pour tous les voyageurs, les adultes comme les écoliers.

Louis DUPIRE.

L'actualité

Etonnant

Quand je fis mon entrée au grand quotidien le *Ballon*, le personnel avait l'occasion quasi-hebdomadaire de se frotter à des célébrités mondiales. Le patron avait la luitte avec une passion égale à celle qu'il portait au crime passionnel. Dans la rue, on le voyait toujours flanqué d'un certain officier de police au teint de gruyère et d'un petit docteur qui bondissait auprès de lui, gros, court et rond comme un pous-sah. Il faisait sa compagnie ordinaire des sportifs et particulièrement des luteurs. S'ilôt qu'un transatlantique s'en déstabilisait d'un New-York ou à Montréal, il ne tenait plus en place qu'il l'eût amené à son bureau et présenté au personnel. Témoin de la froideur à ces idoles musclées, c'était de la dernière maladresse de la part d'un reporter. Ils s'en gardaient bien.

Durant les quelques années que je passai là, j'en vis défiler tant et tant que ma mémoire les confond. Il y en avait de pyramidaux, de sphériques, de losangiques, de rectangulaires, de toutes les formes, tous jours sanglés dans d'incroyables paletots aux boutons vastes comme une pleine lune. Souvent, le plancher frémissait, et le quatuor faisait son entrée dans la salle: le docteur-pous-sah sautillant comme une balle de caoutchouc qui descend un escalier, l'officier de police au teint de gruyère creusant son abdomen débordant en retenant son souffle et le directeur dodinant de la tête comme un ours en cage. Derrière le trio paraissait le luteur. C'était tantôt l'affreux Gazeaux aux mains ballantes, le corps jeté en avant, toute la luitte d'un orange-rouge qui s'apprêtait à déraciner un arbre. C'était tantôt Constant-le-Marin, haut et large comme une porte-cochère mais affichant le teint blafard et déconcertant d'un pierrot enfante. C'était tantôt Eberlé, le mastodonte germanique, la montagne en marche, la montagne sur laquelle fleuraissait une rose timide — sa face pouponne — mais, ô horreur! sur cette rose se greffait une autre fleur, une sorte de tulipe violette, lumineuse: son orifice droit route définitivement par une cravate trop serrée.

Un jour, il nous amena un géant qui ouvrait une bouche grande comme un four et exhibait au-dessus d'un collet de perdition de proportions incroyables, comme n'en imaginent que les tailleurs pour femmes, une babine de forçat: tête polue, poil ras, arcade sourcilière en lambeaux de fer. Le petit docteur sautait cette fois comme une balle de celluloid et le directeur cria: "Vite le photographe, vite le photographe pour M. Zbyseki!" Le brave

homme arriva s'assurant les mains, car on l'avait arraché à ses acides, et il braqua le canon muet de son appareil sur cet éléphant bipède. Puis ce fut la cérémonie de la présentation. A entendre notre directeur, cet homme savait tout, parlait toutes les langues, mais surtout il était fort comme Hercule jeune. Il l'aurait comme un fil de laitton l'adversaire qui oserait lui résister. Nous le vîmes bien quand il prit nos mains dans l'état des stennes et fit craquer nos phalanges.

Jugez, jugez de mon étonnement quand j'ai lu l'autre jour que cet homme demandait la séparation d'avec sa femme pour persécution et cruauté.

Un jour, quand la Société protectrice des animaux aura réussi à établir des tribunaux pour ses protégés, l'éléphant déposera peut-être une plainte contre la puce.

Le plus fort, c'est qu'il aura raison. Déjà du temps de LaFontaine le lion se plaignait de la mouche: Va-t'en, chétif insecte, excrement de la terre.

Le lion pestait, mais ses injures ne faisaient aucun mal; et la mouche piquait.

Je crois bien que les luteurs comme les autres n'échapperont à la commune persécution qu'en payant la prime de la seule police infallible, le célibat.

N'est-ce pas, Alcèste?

ALIQUE II.

Les conférences

SUR TUTANKHAMEN

M. Alexandre Morel, professeur au Collège de France, est l'un des conférenciers les plus agréables de l'Alliance française. A l'érudition, il unit l'élégance de la parole, les grâces de la diction. Hier soir, au Victoria College, il a parlé de la sépulture du roi Tutankhamen.

Depuis un an, les journaux, surtout anglo-saxons, accordent beaucoup d'espace aux fouilles commencées en Egypte par l'infortuné Carnarvon. Durant des semaines, ils nous ont donné jour par jour des descriptions détaillées des objets exhumés, toute une collection bizarre. Ils nous expliquèrent les difficultés de l'entreprise, la lenteur des opérations, les espérances entretenues. Des photographies complétèrent les explications. Le public se passionna pour ces travaux auxquels la fin malheureuse de Carnarvon vint donner l'attrait d'une tragédie. La mode, toujours prompt à profiter des engouements du jour, prit une teinte égyptienne et imposa des dessins hiéroglyphiques qui, sur les robes et les manteaux n'avaient de vrai et de ressemblant que leur excentricité, des ornements fantaisistes auxquels

l'imagination avait plus de part que l'imitation rigoureuse. Les revuistes et les auteurs de musique facile introduisirent aussi dans leurs œuvres une note exotique en l'honneur d'un roi troublé dans son repos suprême.

Mais les publicistes chargés de nous montrer ces merveilles oublièrent d'allumer leur lanterne. La description du résultat des fouilles fit perdre de vue leur sens spirituel et la couleur exacte du passé qu'elles évoquent. En une heure, M. Morel donna plus de clarté à l'auditoire sur l'époque de Tutankhamen que six mois de lecture de journaux.

D'abord, le conférencier expliqua que ces découvertes n'ont rien d'extraordinaire. Elles sont le résultat de longues recherches, de fouilles savamment menées. "Je parlerai, a-t-il dit, autant des événements historiques du temps que des objets découverts dans la tombe du roi Tut. La vallée où a été enterré ce roi est une des plus arides de l'Égypte. Rien n'y pousse et ce n'est que du sable qui recouvre les rochers sous lesquels ont été creusés les tombeaux de tous les grands rois de la 18^e dynastie à la 20^e. Cette période s'étend de l'année 1800 à l'année 1100 avant Jésus-Christ."

Dans "Hommes et Dieu", Paul de Saint-Victor a écrit des pages éclatantes sur l'usage des Égyptiens de préserver les corps sous une forme stupide et dégoûtante, étonnant. D'où vient cette coutume, unique au monde, non seulement de l'embaumement, mais de maisons des morts calquées sur celles des vivants? De leur conception de la mort et de l'au-delà. D'après une révélation de leur dieu Osiris, les morts ensevelis de manière à échapper à la putréfaction et entourés dans leur dernier sommeil d'objets familiers devaient ressusciter. Voilà pourquoi les savants égyptiens ont cherché et découvert des procédés encore inconnus pour conserver les corps dans un parfait état de conservation, durant des siècles. Voilà pourquoi les Égyptiens se faisaient inhumer dans des tombeaux de roc où des appartements étaient aménagés comme dans leurs demeures.

Dans la tombe du roi Tut, on vit de retrouver des objets usuels et même les animaux favoris. Plus de dix autres tombeaux étaient vides. Les ouvriers qui procédaient à l'ensevelissement des dépouilles mortelles des personnages royaux pillèrent les nécropoles. Vers l'an 1100, le roi alors régnant fit restaurer les tombeaux. Il abandonna ceux qui avaient subi des dépréciations trop considérables et en versa le contenu dans un puits. C'est ce puits que l'on découvrit en 1880.

En 1890, les archéologues firent l'inventaire de toutes les tombes des rois de la 18^e dynastie, sauf quelques-unes. La tombe du roi Tut était de celles-là.

Ce sont des Anglo-Saxons qui s'appliquèrent à les retrouver. D'abord, un riche Américain, Theodore Davis. Durant 11 ans, de 1902 à 1913, il s'acharna à la tâche. Un Anglais, lord Carnarvon, prit ensuite la direction des travaux avec le succès que l'on connaît. Le 5 novembre 1922, il découvrit les marches qui devaient le conduire au tombeau du roi Tut, en faisant entrer un amas de roches que personne ne s'était avisé jusque-là de déplacer.

D'où provient que les objets trouvés dans le tombeau de Tutankhamon diffèrent de ceux qu'on a retrouvés ailleurs? L'histoire en fournit l'explication. La sépulture égyptienne étant fonction de croyances religieuses, elle reçoit de la religion son caractère particulier.

Dans le siècle qui précéda le règne du roi Tut, les prêtres des Égyptiens, alors adorateurs du dieu Ramon, avaient pris un tel ascendant sur le peuple qu'ils aspiraient à un pouvoir universel. Le souverain comprit qu'au train où allaient les choses l'influence sacerdotale finirait par supplanter complètement la sienne. Il recourut à un remède bien simple mais un peu radical: il changea la religion. Par un édit solennel il décréta qu'à l'avenir ses sujets auraient pour dieu non plus Ramon, mais le soleil. Pour mieux assurer la permanence du nouveau culte, il abandonna Thèbes et choisit pour capitale une petite ville à quelques milles de distance.

Le nouveau culte révolutionnaire complètement les lettres et les arts. Désormais, le guide n'est pas la fantaisie, mais la nature dont le soleil est le symbole tout-puissant. Artistes et sculpteurs recurent ordre de représenter les hommes d'après nature; non plus dans des attitudes hiératiques, d'après un idéal conventionnel. Le soleil fourna un dieu à la religion; les arts devaient prendre pour modèle la nature.

Les historiens à la Ferrero qui regardent le passé avec les yeux d'un homme du vingtième siècle auraient beau jeu à opérer un rapprochement entre cette révolution artistique de l'ancienne Égypte, causée par une révolution religieuse, et le naturalisme du 19^e siècle, lui-même résultat d'une philosophie nouvelle.

Le roi qui remplaça le dieu Ramon par le soleil pour ne pas être lui-même supplanté par ses prêtres, est l'auteur d'un hymne au soleil dont la conférence donna lecture. M. Morel illustra ensuite sa causerie par d'intéressantes projections lumineuses.

Demain

UNE LETTRE DE M. FELLETTIER SUR M. GEORGES GOYAU

Le *Devoir* publiera demain une nouvelle lettre de M. Georges Fellestier. Celle-ci traitera de M. Georges Goyau et de son prochain livre — lequel sera consacré au Canada.

Propos d'Ottawa

M. Meighen éprouve une déconvenue

Ses partisans et lui escomptaient l'écrasement des ministres de Bracken dans les dernières élections complémentaires — Le mécontentement inévitable produit par l'administration agraire qui ne peut tenir toutes ses promesses n'est pas encore assez violent pour pousser les ruraux dans les bras des conservateurs.

Ottawa, le 27. — Les élections complémentaires provinciales n'ont pas toujours un intérêt direct et immédiat pour les politiciens fédéraux, mais, par contre, elles fournissent souvent des indications d'une justesse extraordinaire dont les politiciens se servent avec profit. Quelquefois aussi, elles sont plus significatives et donnent des renseignements exacts sur l'évolution des mouvements politiques et les progrès des divers partis.

Deux élections de cette dernière sorte viennent d'avoir lieu dans le Manitoba. MM. Cannon et Préfontaine, deux ministres du cabinet progressiste Bracken, avaient à se faire élire de nouveau pour faire partie de l'administration provinciale. Les conservateurs comptaient sur une victoire aux polls avec l'aide de deux forts candidats qu'ils avaient mis sur leurs rangs et de nombreux orateurs qu'ils avaient envoyés dans les comtés. Ils ont cependant subi une défaite écrasante, l'un des deux candidats perdant son dépôt et l'autre n'échappant que par quelques voix à une humiliation aussi extraordinaire.

C'est un fait connu de tout le monde aujourd'hui que les conservateurs provinciaux et fédéraux espèrent battre les deux ministres manitobains, obligés le premier ministre à dissoudre les Chambres et capturer ensuite le pouvoir avec une majorité considérable. Pour en arriver à cette fin, ils comptaient sur l'expérience parlementaire de M. Bracken, sur certaines fautes politiques, sur des pertes financières que la province a éprouvées dans le domaine du crédit rural et de l'électricité. Les progressistes, en plus, n'avaient pas en Chambre une majorité absolue et n'étaient pas libres de gouverner à leur guise.

Les conservateurs fédéraux escomptaient également une victoire de leurs amis du Manitoba. Ils espèrent, de même, reprendre prochainement le pouvoir dans la province de l'Alberta et pour les mêmes raisons que voici.

Ces deux provinces, tout comme l'Ontario avant la dernière élection provinciale, jouissent de deux gouvernements progressistes, dirigés l'un par M. Bracken et l'autre par M. Greenfield. Et les conservateurs ont pensé que si M. Drury, après quatre années au pouvoir, avait été défait et balayé par eux dans l'Ontario, M. Greenfield et M. Bracken subiraient le même sort, avant longtemps, et pour les mêmes motifs.

Et le plus beau de l'affaire est qu'ils ne semblent pas avoir tort. Ils ont complètement raison d'une manière aussi simpliste. Les fermiers forment, en effet, un parti nouveau dans la politique. Ils ont des chefs qui manquent plus ou moins de traditions et d'expérience parlementaires, du doigt nécessaire pour s'attacher l'électorat, de qualités administratives développées lentement, d'habileté roublarde et cynique. Et surtout, en prenant le pouvoir, ils se trouvent la plupart du temps dans l'impossibilité absolue d'accomplir en entier et même en partie les réformes qu'ils avaient préconisées et de satisfaire toutes les espérances soulevées chez leurs partisans par leur succès électoral.

Il leur faudrait du temps pour donner satisfaction à des vœux même très raisonnables, beaucoup de temps, car les choses ne marchent pas vite en politique. Il leur faudrait un personnel de première classe et d'un groupe de politiciens et de ministres parfaits pour mettre leurs idées en pratique, et ils ont des ministres, des politiciens et même des électeurs qui font partie de l'humanité ordinaire, obéissent quelquefois à des motifs intéressés, ne sont pas sans faute, et se montrent bientôt incapables de faire régner sur la terre l'âge d'or qui est toujours l'ambition ultime de l'humanité. Ils découvrent que diminuer les dépenses, augmenter les revenus sans nouvelles taxes, éviter les pertes financières trop considérables est une affaire bien compliquée, bien longue, bien difficile, et qui demande beaucoup de persévérance et de prudence. Ils s'aperçoivent aussi qu'ils ont hérité de prédécesseurs et ne peuvent recommencer à neuf. Et l'héritage du prédécesseur est quelquefois lourd, embrouillé, onéreux. Les morts lient souvent par leurs actes une partie des actes et des mouvements de leurs prédécesseurs; ils laissent des entreprises en mauvaise passe, des budgets à bilans déficitaires, des organisations en train de mettre le trésor à sec.

Alors les administrations progressistes, comme celle de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, sont dans l'incapacité absolue de changer du tout au tout la situation qu'ils trouvent en s'installant au pouvoir. Lorsqu'il leur faudrait des choses, lorsqu'ils voudraient gouverner avec une humanité supérieure et pour un électorat supérieur, ils trouvent des hommes qui obéissent partout et toujours aux mêmes intérêts mesquins. Lorsqu'ils voudraient enfin se distinguer de leurs prédécesseurs, ils se trouvent liés par eux et retombent plus ou moins dans les ornières

inévitables du parlementarisme. En un mot, ils ne font jamais tout le bien qu'ils ont rêvé, leurs partisans avec eux, et s'il en font une partie, ce qui arrive, ils le font si lentement que les électeurs perdent patience.

C'est alors la réaction. Et une réaction, comme on l'apprend vite, ne s'arrête pas à mi-chemin. Elle est extrême et va toujours d'un pôle au pôle extrême, sans se poser sur le juste milieu, sur une solution moyenne, etc.

C'est ce qui s'est produit dans l'Ontario. Les électeurs déstabilisés sur le compte du gouvernement Drury n'ont pas donné leurs suffrages aux libéraux qui, de tous les hommes politiques, ont les doctrines les plus semblables aux leurs. Ils ont appuyé M. Ferguson et les conservateurs qui représentent l'école politique la plus opposée qui soit à l'école progressiste.

Et voilà pourquoi les conservateurs font tant d'organisation dans le Manitoba et l'Alberta, pourquoi ils y envoient tant d'orateurs et tant d'émissaires. Ils comptent sur la réaction prochaine et se préparent à en profiter le plus possible. Ils la pensent sans doute plus avancée qu'elle ne l'est réellement lorsqu'ils ont mis deux candidats sur leurs rangs pour battre MM. Cannon et Préfontaine. Leur victoire leur aurait enthousiasmés, et venant après les élections fédérales de Kent et d'Halifax, elle leur aurait présagé une victoire fédérale presque certaine au cours d'une élection générale. L'effet moral aurait été immense dans l'ouest.

La défaite aura peut-être pour effet de les rendre plus craintifs et plus prudents. La situation, en effet, n'est la même dans l'ouest que dans l'Ontario, et la réaction, si elle se produit, ne sera pas sans doute aussi parfaitement dessinée et aussi radicale. Car, dans ces provinces, lorsqu'il s'agit d'élections fédérales, on parle du tarif, et la protection ouverte et décidée des conservateurs opposera une forte barrière à la réaction des progressistes libre-échangistes. Dans l'Ontario, cette barrière n'existe pas, mais dans l'ouest, elle est forte, puissante et peut-être infranchissable.

Ajouter pour terminer que les conservateurs n'ont rien de nouveau de leurs espérances de reprendre du terrain en Saskatchewan. S'ils travaillent fermement l'Alberta et le Manitoba, pour les raisons que nous avons dites, ils restent tranquilles dans la Saskatchewan où les progressistes fédéraux ont plus ardens, plus puissants, plus violent en un mot que dans les deux provinces voisines. De plus, les libéraux y ont conclu une espèce d'alliance avec les fermiers et tout marche assez bien.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

La petite patriote

Une indiscretion heureuse nous permet de publier cet extrait, qui n'était point destiné au public, d'une lettre de Mlle Jeanne Lajoie, la jeune directrice de l'école libre de Pembroke, au secrétaire de l'Association canadienne-française d'Éducation d'Ontario.

J'ai reçu une piastre d'Antoinette Lafrance, une écolière de treize ans qui, pour se procurer cette somme, a ramassé des journaux qu'elle vendait comme papier d'emballage.

Je suis persuadée que l'idée vient d'elle. N'est-ce point à la fois délicieuse, héroïque et charmant? Et le magnifique conte que ferait avec cette riche matière un écrivain de talent!

Cette petite patriote porte le même nom que le généreux ouvrier qui, pour recueillir les premiers élèves de l'école libre, abandonna gratuitement la moitié de sa maison. Nous ignorons si c'est sa fille, mais les deux appartiennent, en tout cas, à la magnifique famille des gens de cœur, à l'élite morale de notre race.

La "Libre Parole"

La *Libre Parole* est le vieux journal de Drumont, qui eut de si retentissants débuts. Avec le temps, Drumont lui-même s'était adouci et son journal avait pris des allures beaucoup plus calmes. Pendant les dernières années de la vie du fameux polémiste, celui-ci ne fut même qu'une sorte de directeur honoraire. Vieilles, à demi-aveugle, il vivait à la campagne d'où il envoyait de temps à autre un article à son journal. Celui-ci passa finalement aux mains d'un groupe de jeunes gens dont faisait partie MM. Jean Lefebvre et Joseph Denis, tous deux députés. En ces dernières années, il a changé deux ou trois fois de direction apparente, et voici que M. Joseph Denis, son "directeur politique", vient de céder la main à M. Antoine-A. Bonnet, qui, déjà président du conseil d'administration

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7466

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS!

Le "Dixmude" s'est perdu dans la Méditerranée

Des pêcheurs ont retrouvé le cadavre du commandant à six milles de Sciacca, au sud-ouest de la Sicile — Le croiseur français "Mulhouse" et trois torpilleurs sont à la recherche des victimes du désastre.

M. Venizelos part aujourd'hui pour Athènes — Il accepterait tout au plus le poste de ministre des affaires étrangères — Son séjour serait de courte durée — La situation politique est compliquée au Japon.

(Dernière heure)

PARIS, 28 (S. P. A.). — On a annoncé officiellement à midi aujourd'hui que le dirigeable *Dixmude* s'est perdu en mer.

ON RETROUVE LE COMMANDANT

PARIS, 28 (S. P. A.). — Le corps du lieutenant Grenadon, commandant du dirigeable *Dixmude*, a été découvert dans les eaux de la Sicile. On a annoncé officiellement cette nouvelle ce matin.

Ce sont des pêcheurs qui ont aperçu le cadavre de l'officier à six milles de Sciacca, au sud-ouest de la Sicile, dit un communiqué émanant du département de la marine.

La nouvelle de la découverte du cadavre a été communiquée par les autorités maritimes italiennes à l'attaché naval français à Rome, qui est parti aussitôt pour Sciacca. Le croiseur léger français *Mulhouse* et trois torpilleurs se dirigent vers le même endroit.

M. VENIZELOS PART AUJOURD'HUI

PARIS, 28 (S. P. A.). — La délégation venue de Grèce pour induire l'ancien premier ministre Venizelos à rentrer dans sa patrie pour aider à démêler l'imbroglio politique est arrivée à Paris ce matin, après un voyage orageux sur la Méditerranée. Le trajet a pris huit jours. Les membres de la délégation ont eu le plaisir d'apprendre que le télégraphe les avait devancés et que leur mission se trouvait accomplie.

M. Venizelos a donné un banquet en leur honneur et s'est ensuite entretenu avec eux afin de se renseigner sur la situation qui règne en Grèce. Il était bien décidé d'avance de retourner à Athènes, dit-on de bonne source, mais il voulait tout de même entendre les délégués avant de prendre une décision finale. Le politique crétois doit partir aujourd'hui, mais il n'a pas voulu dire exactement à quelle heure.

LA MISSION GRECQUE A PARIS

La délégation hellénique conduite par les professeurs Carolidis et Hadjikadis, de l'université d'Athènes, représente toutes les catégories de citoyens et tous les partis politiques de la Grèce. Il n'y a pas très longtemps encore, le professeur Carolidis était un des plus ardents adversaires du venizélisme. C'est apparemment le caractère non partisan de la délégation, chose qu'on lui avait fait remarquer par télégramme pendant qu'elle était en route, qui a poussé Venizelos à accepter l'appel de ses compatriotes.

Les amis intimes de l'ancien premier ministre disent qu'il n'est pas trop sûr de ce qu'il pourra faire pour débrouiller le chaos politique de son pays et ils s'attendent qu'il va refuser d'assumer la responsabilité de former un nouveau gouvernement. On prévoit qu'il donnera toute l'aide possible sans prendre le pouvoir. Il se peut qu'il accepte le poste de ministre des affaires extérieures, car il croirait pouvoir ainsi travailler davantage pour la Grèce.

SON VOYAGE DURERA PEU LONGTEMPS

A tout événement, l'ancien premier ministre, au dire de ses amis, refusera tout poste qui l'obligerait à diriger la politique intérieure de la Grèce, à cause des sentiments d'amertume auxquels donna lieu sa longue divergence avec feu le roi Constantin. Ce qui porte à croire que la mission de Venizelos à Athènes sera de courte durée, c'est qu'il s'est acheté une maison à Paris. Sa femme va demeurer dans la capitale française pendant l'absence de son mari. Venizelos ne se fera accompagner que par son secrétaire, Michel Opolous.

LE CABINET JAPONAIS DEMISSIONNE

TOKIO, 28 (S. P. A.). — Tel qu'annoncé un peu prématurément, les membres du cabinet japonais ont offert leur démission hier à la suite des événements qui ont résulté de la tentative d'assassinat commise contre le prince régent Hirohito, mais ce dernier a prié les ministres de rester en place pour le moment et on ne croit pas que les gouvernants se retirent du pouvoir avant la convocation du parlement fixée au 20 janvier.

Le conseil des ministres a consacré toute la journée hier à examiner la situation qui découle de l'agression dirigée contre le prince régent. Les membres du gouvernement voient leur tâche devenir plus ardue.

du journal, prend le titre de "directeur" tout court. M. Denis parait, pour quelque temps au moins, quitter le journal et l'on annonce que celui-ci prendra une allure à la fois nouvelle et plus combative.

M. Bonnet déclare qu'il veut en faire, au-dessus des partis, l'organe des catholiques et promet, comme viguer, de le ramener à son air natal.

L'expérience sera intéressante et beaucoup, en dehors même de la France, la suivront avec une très vive attention.

Cette campagne

Nous signalons hier l'audacieuse campagne en faveur de l'extension de la marine sud-africaine lancée au Cap même par deux officiers supérieurs de la marine britannique, le commandant de l'escadre qui fait actuellement le tour de l'Empire et celui de la station navale d'Afrique, et nous disions l'intérêt qu'il y aurait à en suivre les développements.

Si l'on en croit une dépêche spéciale au *Citizen* de ce matin, la campagne se heurtera sûrement à quelques obstacles. Cette dépêche dit en effet: "Les nationalistes travaillent avec soin à la renaissance de leur propagande..." "Die Burger", le journal nationaliste du Cap, qui est publié en hollandais, a exclu toute allusion quelconque à la présence dans la *Table Bay* du cuirassé Hood et des vaisseaux qui l'accompagnent, de crainte que les Hollandais des districts voisins ne viennent en foule voir les vaisseaux et ne soient ainsi frappés de cette preuve de la puissance maritime de l'Angleterre."

Prenons pour ce qu'elle vaut l'interprétation. Si le fait est exact, il permet de supposer que *Die Burger* ne devrait pas être très favorable à la campagne des amiraux britanniques.

O. H.

A POLITIQUE

M. MEIGHEN CONTINUE SA TOURNÉE

Le chef tory parle à Rawdon et à l'Épiphanie en compagnie de ses satellites MM. Monty, Fauteux et Sullivan — Quelques interruptions — Les questions de l'impérialisme, du tarif et des taxes — M. Meighen distribue des médailles

Joliette, 28. — Parti de Rawdon, hier, M. Arthur Meighen s'est d'abord rendu à l'Épiphanie, puis à Joliette. Il a porté la parole ici hier soir, s'attardant surtout à traiter d'impérialisme, de tarif et de taxes. Il a dit quelques mots en français, mais s'est excusé de ne pouvoir engager la discussion en cette langue avec un auditeur qui lui demandait du fond de la salle si ce n'était pas lui, M. Meighen, qui a fait passer la loi de conscription durant la guerre. Il a néanmoins dit ce qu'il pensait de cette question si discutée dans la province de Québec. Il avoue ne pas savoir au juste ce qu'on entend par impérialisme. Si on veut dire qu'il faille demeurer dans l'Empire britannique, le chef de l'opposition fédérale n'y voit rien de mal, car, dit-il, la politique du parti conservateur n'a jamais été de faire sortir le Canada de cette organisation politique.

Si le Canada se retirait de l'Empire, prétend M. Meighen, il faudrait qu'il maintienne une armée et une marine plus considérables pour se défendre et il risquerait de devenir un satellite des États-Unis comme le Mexique. A supposer que nous restions membre de l'Empire, devons-nous y demeurer comme des poltrons et des parasites? se demande l'orateur.

En notre qualité de partie intégrante de l'Empire, il importe que nous cherchions à éviter les causes de guerre, d'où la convenance que le Canada s'intéresse aux affaires extérieures impériales.

Avant l'assemblée, M. Meighen et ses amis sont allés voir Mgr Forbes et ils ont fait une visite au séminaire. Les autorités de l'institution ont accepté une médaille offerte par M. Meighen pour être donnée à la fin de l'année scolaire. Le maire Ladouceur, de Joliette, un conservateur, présidait l'assemblée. Sur l'estrade, on voyait M. J.-M. Lévesque, de Joliette; M. Arthur Barrette, ex-député fédéral de Berthier; M. Jos. Sylvestre, ex-député provincial de Montclair, etc.

M. John A. Sullivan, C. R., de Montréal, a demandé aux citoyens

d'étudier le passé de M. Meighen. A ceux qui lui reprochent de détester les Canadiens français, M. Meighen répond en venant dans la province et en ne demandant qu'une chose, être honnêtement jugé, dit M. Sullivan. Celui-ci fait observer que le chef de l'opposition prêche la même doctrine politique dans toutes les provinces du pays.

M. André Fauteux demande si les électeurs de la province de Québec ne regrettent pas maintenant d'avoir élu 65 libéraux en 1921, si le pays s'en est trouvé mieux. Il fait remarquer que depuis vingt-cinq ans, les élections se font sur la question des relations impériales. Il rappelle que Laurier disait que lorsque l'Angleterre est en guerre le Canada l'est aussi. Il cite les paroles de M. Rodolphe Levesque sur les devoirs du Canada, prononcées en 1914. Il ajoute que les libéraux sont également responsables de la participation du Canada à la guerre. Ici un interrupteur fit remarquer qu'on peut aider à l'Angleterre, mais par le volontariat.

M. Rodolphe Monty parle à son tour. Il prétend qu'il n'a pas commis d'erreur en entrant dans le gouvernement Meighen en 1921. M. Meighen aurait bien pu ne pas demander de ministres canadiens-français alors, vu que la députa-

tion était presque toute libérale, mais comme il ne haïssait pas la province il vint quérir ici des collègues. "Si M. Meighen n'aime pas notre province, pourquoi lui rend-il visite?" dit M. Monty. "Parce que cela fait son affaire" riposte quelqu'un. M. Monty précise que son chef vient répondre à la campagne menée contre lui.

A l'Épiphanie, M. Meighen a visité le collège et le couvent et est allé voir les autorités civiles et religieuses. Il a présenté une médaille à la supérieure du couvent et une autre au directeur du collège; deux prix à décerner à la fin de l'année.

Il a fait un bel éloge du courage de M. Monty et il a déclaré que s'il revenait au pouvoir il s'efforcerait d'apprendre mieux le français.

POUR LES CANADIENS FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Nouveaux témoignages épiscopaux: S. G. Mgr Georges Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, et Mgr Joseph-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, souhaitent plein succès à la campagne.

Nous avons déjà signalé les touchants témoignages de sympathie et de haute solidarité venus de son Em. le cardinal Bégin, et de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface. C'est avec une vive satisfaction que nous y ajoutons ceux de Mgr Georges Gauthier et de Mgr Joseph-H. Prud'homme. Quand des chefs luttent dans un tel esprit, animés par une aussi grande charité, il est impossible de redouter la défaite. A l'égal des paroles et des encouragements déjà recueillis, les approbations de Mgr Gauthier et de Mgr Prud'homme méritent spontanément la reconnaissance des Canadiens français. Voici la lettre de S. G. Mgr Prud'homme:

"Cher monsieur, Votre appel en faveur de l'Association d'Education des Canadiens français d'Ontario est parvenu jusqu'à moi. Je tiens à m'associer dans la mesure de mes faibles moyens à une œuvre si touchante. Vous voudrez trouver sous ce pli la modeste somme de \$25.00.

Je ne doute pas que votre campagne soit couronnée de succès. La cause de nos petits frères de l'Ontario s'est déjà gagnée les sympathies de tous ceux de notre race. Sa popularité va grandir de toute la conviction que vous mettez dans vos voix de jeunes pour atteindre l'objectif que vous avez en vue.

Je tiens à féliciter l'A.C.F.C. du bel exemple de solidarité qu'elle nous prêche et vous souhaite plein succès.

Votre bien sincèrement dévoué en N. S.

Joseph-H. Prud'homme, Evêque de Prince-Albert et Saskatoon.

"La sympathie de S. G. Mgr Gauthier, administrateur apostolique du diocèse de Montréal, toute gagnée à la campagne de souscription que vient d'inaugurer l'A.C.F.C. Il lui souhaite un plein succès."

Nous sommes sûrs que ces encourageantes approbations stimuleront qui de droit, attirant ainsi de nouvelles énergies à la cause commune.

Le nombre des donateurs augmente d'ailleurs de jour en jour. Voici quelques noms et chiffres. Total antérieurement publié: \$3,232.20.

La Ligue du Sacré-Cœur, Drummondville, \$25.00; l'abbé Jean Bertrant, Montréal, \$1.00; Un ami de la cause, Beloeil, \$2.00; M. Amédée Demau, Québec, \$5.00; Le conseil

central des syndicats catholiques et nationaux, Montréal, \$5.00; M. Georges-Emile De lauriers, Montréal, \$5.00; M. P. Poulin, Québec, Québec, \$5.00; L'abbé L. Brunette, curé de Lacolle, \$10.00; Languevin et Lachapelle, notaires, Montréal, \$5.00; J.-H. Marsolais, ptre, curé, L'Assomption, \$5.00; Un ami, Côte-du-Lac, \$5.00; J. Brunet, Limitée, Montréal, \$10.00; J.-E. Perreault, Montréal, \$5.00; L'abbé Joseph Picotte, curé de St-Pierre Claver, Montréal, \$10.00; Professeurs et élèves du séminaire de Sherbrooke, \$53.00; Mgr E.-C. Tanguay, séminaire de Sherbrooke, \$5.00; Mgr P.-J. A. Lefebvre, séminaire de Sherbrooke, \$5.00; Professeurs et élèves du séminaire de St-Hyacinthe, \$50.00; Les petits enfants de l'école Rivier, Saint-Marc de Condo, \$10.00; Anonyme, Montréal, \$1.00; L.-G. Beaubien, Montréal, \$5.00; Elzéar Lamontagne, Montréal, \$5.00; J.-O. Hamelin, Montréal, \$2.00; Loyola Dery, Québec, \$1.00; J.-E. Duchesne, Québec, \$5; Les pères de famille de Roxton Pond (pour l'achat d'un banc) \$8.00; Les petits enfants de l'école de Roxton Pond, \$5.00; Une canadienne française, St-Boniface, Manitoba, \$25.00; M. E. Saint-Denis, Montréal, \$25.00; Ep.-A. Marchildon, Montréal, \$25.00; Anonyme, Beloeil, \$5.00; M. G. Gascon, ptre curé, Montréal, \$10.00; Ettopal, Montréal, \$5.00; Anonyme, Grand-Séminaire, Montréal, \$2.00; Les Pères Trappistes d'Oka, \$5.00; Salon littéraire et musical, inc., St-Jean d'Iberville, \$32.25; Mgr Joseph-H. Prud'homme, Prince-Albert, Saskatchewan, \$25.00; Mgr Georges Gauthier, \$25.00; Un ami de la cause, Sainte-Rose-de-Laval, \$2.00; voici la lettre touchante qu'il joint à son obole:

"Cher monsieur, Ci-inclus l'obole de mes petits enfants, et une partie de mon cœur de Canadien français. Eugénie, 13 ans, 0.25; Monique, 12 ans, 0.25; Henri, 10 ans, 0.25; Hélène, 6 ans, 0.20; Elizabeth, 3 ans, 0.25; le papa, \$1.00. — Pourquoi cet exemple ne susciterait-il pas d'autres souscriptions?"

Grand total publié jusqu'à date: \$3,666.45.

NOTA BENE. — Les souscriptions doivent être adressées à M. Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat de l'A.C.F.C., 90 rue St-Jacques, Montréal, Canada. Pour tous renseignements téléphonez à Main 4939.

Pour les Eternelles

Abonnez au "Devoir" vos parents et vos amis. Toute l'année le journal leur rappellera votre souvenir.

Edition quotidienne: \$6.00 pour le Canada (en dehors de Montréal et de sa banlieue); \$8.00 pour les États-Unis et l'Union postale. Edition hebdomadaire: \$2.00 au Canada; \$3.00 en dehors du Canada.

LA NAVIGATION

Grande activité à Saint-Jean

LE "MONTCLAIR" PART AUJOURD'HUI ET LE "MINNEDOSA" DEMAIN — ON ATTEND LE "MONTCLAIR" — LA "WHITE STAR LANCE UN NOUVEAU NAVIRE, LE "MINNETONKA".

Le personnel des douanes ainsi que les employés de la compagnie du Pacifique-Canadien en service dans le port de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, seront plutôt bousculés de travail au cours de ces derniers jours de l'année. Aujourd'hui le "Montclair" part pour Liverpool avec 75 passagers de cabine et 140 de troisième classe; et demain le "Minnedosa" se mettra également en route pour Cherbourg, Southampton et Anvers. D'autre part, l'arrivée du "Montclair", venant de Liverpool, est annoncée comme très prochaine.

UN NOUVEAU PAQUEBOT

Aux bureaux locaux de la ligne White-Star Dominion, on annonce le lancement prochain du "Minnetonka", paquebot récemment construit. Ce paquebot inaugurera son service régulier Londres-New-York le 5 mai 1924.

De même que le "Minnewaska", le "Minnetonka" est aménagé pour recevoir que des passagers de cabine et de troisième classe. Il jauge 21,000 tonnes.

Mme EDWARD BLACKADAR

Mme Edward Blackadar, veuve de Edward Blackadar, ancien député de Halifax, vient d'être nommée en charge du personnel féminin de l'"Empress of Canada" pour sa prochaine croisière autour du monde.

Mme Blackadar, actuellement attachée au personnel du "Montrose", s'embarquera, le 4 janvier prochain, à bord de l'"Empress of Britain", à Liverpool, pour se rendre à New-York, point de départ de la prochaine croisière de l'"Empress of Canada". A bord de ce dernier paquebot, Mme Blackadar sera assistée de deux matrones.

LE "MONTROSE" ET LE "TYRRHENIA"

Le "Montrose", de la compagnie du Pacifique-Canadien, est attendu à Glasgow à cinq heures cet après-midi, venant de Saint-Jean et en route pour Liverpool.

Le "Tyrrhenia", de la ligne Cunard, est attendu à Halifax au cours de la tournée de dimanche prochain, venant de Hambourg, Southampton et Cherbourg avec 4 passagers de première classe, 30 de deuxième classe et 254 de troisième.

NOS NAVIRES MARCHANDS

Le "Canadian Challenger" est arrivé à Lytleton le 23 décembre venant de Wellington.

Le "Canadian Conqueror" est arrivé à Londres le 23 décembre venant de Saint-Jean.

Le "Canadian Forester" est parti de Nassau pour les Bermudes le 23 décembre.

Le "Canadian Farmer" est arrivé à San Francisco le 24 décembre.

Le "Canadian Leader" est arrivé à Swansea le 25 décembre venant de Cardiff.

Le "Canadian Traveller" est arrivé à Melbourne le 26 décembre venant de Port Kembla.

Le "Canadian Victor" est parti de Dundee pour Cardiff le 27 décembre.

Le "Canadian Constructor" est arrivé à New London le 26 décembre, venant de Halifax.

Le "Canadian Runner" est parti de Trinidad pour Demerara le 26 décembre.

LA CONSOMMATION DES LIQUEURS

LE DEPARTEMENT DES DOUANES ET DE L'ACCISE ANNONCE QUE L'ÉVALUATION AU CANADA MAINTENANT DE LA BIÈRE, DU TABAC ET DES VINS DÉMÈRE LA MEME.

Ottawa, 28. — Le rapport annuel émis hier par le département des douanes et de l'accise indique que la consommation des liqueurs au Canada diminue depuis déjà quelques années, mais que celle de la bière, des vins et du tabac demeure toujours à peu près la même.

Il est évident que les Canadiens étaient buveurs de liqueurs spiritueuses autrefois beaucoup plus qu'aujourd'hui. Les statistiques de 1869 indiquent que la consommation par tête d'habitant, cette année-là, fut de 1.124 gallon, et qu'elle atteignait le chiffre de 1.994 en 1874. Depuis cette époque la consommation a diminué graduellement. Au cours de la dernière année fiscale, 219 gallon a été consommé par chaque tête d'habitant contre 360 pour l'année précédente.

Par contre, la consommation de la bière et du tabac n'a cessé d'augmenter. En effet, le Canada a consommé en 1869, 2,290 gallon de bière et 1,755 livre de tabac par chaque tête d'habitant. L'an dernier, la consommation de la bière a été de 4,028 gallons, et celle du tabac, de 3,243 livres. La consommation de bière la plus forte, 7,200 gallons, a été enregistrée en 1914.

Les statistiques ci-dessus ne se rapportent qu'aux produits payant des droits de douanes, et non aux produits domestiques.

Une fête chez les Sourdes-Muettes

Les dames bienfaitrices de l'Institution des sourdes-muettes ont offert, hier après-midi, leur dîner de Noël aux élèves de l'Institution. Mme Edmond Brossard a présidé la fête et MM. les abbés S. Girard et A. Derome, aumôniers, ont béni les tables.

Après le banquet, les sourdes-muettes ont exécuté des exercices de callisthénie devant les dames et les invités qui ont été grandement intéressés.

Notre prochain feuilleton

Le "Devoir" commencera le 2 janvier prochain un nouveau feuilleton.

"La Voix de son Maître" Victor

Pour Janvier En vente Demain



Nouveaux Records Double Côté à Etiquette Rouge

10 pouces à double côté, \$1.75

- Somewhere in the World
968 Where the Rainbow Ends
(Tenor with Orchestra) John McCormack
Tosca — E Iuvau le stelle
942 (The Stars Were Shining) (Act 3-Puccini)
Tosca — O dolci mani (Oh, Gentle Hands)
(Act 3-Puccini) Beniamino Gigli
Spigale Amate (Beloved Country)
964 Lungi dal caro bene (When Two Hearts
That Love are Parted) Hulda Lashanska
Rigoletto — La donna è mobile
(Woman is Fickle) (Act 3-Verdi)
948 Puritani — O te, o cara, amor talora
(To Thee, Oh Dearest) (Act 1-Bellini)
Miguel Fleita

12 pouces à double côté, \$2.50

- Song of the Viking Guest
(From "Sadko") (Rimsky-Korsakow)
6416 Song of the Flea (Goethe-Moussorgsky)
(Figurant précédent comme record simple No 88644)
Gloconda — Sudio
(Suicide Remains) (Act 4-Ponchielli)
6375 Alceste — Divinités du Styx
(Divinities of the Nether World)
(Act 1-Gluck) Maria Jeritza
Symphonie Pathétique — Allegro con
grazia (2nd Movement Op. 74)
6374 Symphonie Pathétique — Finale
Lamentoso (4th Movement)
New York Philharmonic Orchestra
Etude in A Minor (Chopin, Op. 25, No 11)
6417 Improvvisu in A Flat (Chopin, Op. 20)
Alfred Cortot

Danses

10 pouces à double côté, 75c

- No No, Nora — Fox Trot
19093 The Benson Orchestra of Chicago
I Cried for You — Fox Trot
The Collegians
Old Fashioned Love — Fox Trot
19165 Charleston — Medley Fox Trot
Arthur Gibbs and His Gang
An Orange Grove in California — Fox Trot
19169 Dancing Honey Moon — Fox Trot
Paul Whiteman and His Orchestra
Sleep — Waltz
19172 The West, a Nest and You — Waltz
Waring's Pennsylvanians
Broken-Hearted Melody — Waltz
19174 The Waltz of Long Ago — Medley Waltz
The Troubadours
Rememb'ring — Fox Trot
19178 Salt Your Sugar — Fox Trot
Joe Raymond and His Orchestra
Moonlight Kisses — Fox Trot
19179 Joe Raymond and His Orchestra
Music of Love — Fox Trot
International Novelty Orchestra
Somebody Else Took you Out of My Arms — Fox Trot
19182 Walk, Jennie Walk — Fox Trot
Barney Rapp and His Orchestra
Bit by Bit You're Breaking My Heart — Fox Trot
19184 Sunshine of Mine — Fox Trot
Charles Dornberger and His Orchestra
Shake Your Feet — Fox Trot
(From "Ziegfeld Follies")
19185 Swanee River Blues — Fox Trot (From "Ziegfeld
Follies") Paul Whiteman and His Orchestra
In Love With Love — Fox Trot
(From "Stepping Stones")
19187 Raggedy Ann — Fox Trot
Paul Whiteman and His Orchestra
Mamma Loves Papa — Fox Trot
Paul Whiteman and His Orchestra
19191 Ev'ry Night I Cry Myself to Sleep Over
You — Fox Trot Manhattan Merry-makers
Honolulu Nights — Waltz (Hawaiian Guitars)
216445 Dorothy — Waltz (Hawaiian Guitars) Ben Hoken

Sélections françaises

10 pouces à double côté, 75c.

- Ma Chérie (sur l'air de "Dearest")
(Baryton avec orchestre) Hector Pellerin
263167 Le Long du Sentier (sur l'air de "Swinging down the
lane") (Baryton avec orchestre) Hector Pellerin
Bonjour Suzon (Ténor avec piano)
263168 Jose Delaquerrière, de la Gaieté Lyrique, Paris
Pour un Balser (For a Kiss) (Ténor avec piano)
Jose Delaquerrière de la Gaieté Lyrique, Paris.

Musique instrumentale

10 pouces à double côté, 75c

- Entr'acte-Gavotte
19143 Au Moulin (In the Mill) Victor String Orchestra
12 pouces à double côté, \$1.50
"1812" Overture — Part 1 (Ouvverture solennelle)
(Tchaikowsky, Op. 49)
35729 "1812" Overture — Part 2 (Ouvverture solennelle)
(Tchaikowsky, Op. 49) Victor String Orchestra

Batonnier turc condamné

Constantinople, 28. — Lutfi Fikri, président de l'Association du Barreau turc, a été condamné à cinq ans de prison pour avoir écrit certains articles dans les journaux. La sentence a été lue péniblement impressionnée chez les spectateurs.

En Roumanie

Bucarest, 28 (S.P.A.) — La situation devient de plus en plus tendue dans les universités roumaines par suite des troubles antisémitiques. Les universités de Bucarest, de Jassy et de Klausenbourg sont gardées par la police et par la troupe. Quelques professeurs ont refusé de faire

La richesse du Canada

Ottawa, Ontario, 28 (S.P.A.) — Dans un rapport publié hier par M. R.-H. Coats, statisticien du Dominion, la richesse nationale du Canada est évaluée à \$22,482,841,122. La valeur des fermes est placée à \$6,952,351,789 basée sur le recensement de 1921, ou environ un tiers du total. Les propriétés immobilières des villes arrivent en second rang avec \$5,944,000,000. Les che-

mins de fer à vapeur et électriques arrivent troisièmes, et se montent à \$2,868,000,000, valeur des voies et du matériel. Les forêts du Dominion représentent une richesse de \$1,244,343,100, et les mines \$559,513,154.

M. J.-A. Lalanne

M. J.-A. Lalanne, comptable à la maison McDonald, Currie et Cie, est arrivé le premier sur vingt et un candidats aux derniers examens de l'Association des comptables de Québec. Il a reçu le prix décerné au premier des concurrents qui consiste en une série de volumes sur la comptabilité. M. J.-A. Grant, président de l'Association, a félicité M. Lalanne et ses vingt confrères admis dans les rangs de l'Association.

La santé du duc d'Aoste

Turin, 28, (S.P.A.) — On est de nouveau inquiet au sujet de la santé du duc d'Aoste en raison d'une légère rechute qui a suivi sa récente maladie. Les médecins craignent que la situation ne devienne dangereuse à cause de l'état de faiblesse du duc.

Le pont de Montréal

Québec, 28, (D.N.C.) — Des financiers américains s'adresseront à la législature pour obtenir des lettres patentes qui leur permettront de poursuivre leur projet de construire un nouveau pont entre Montréal et la rive sud. Des industriels canadiens sont également intéressés dans l'affaire.

ROSE KESNEK
Le Tabac que vous fumez
Libre de Nicotine
Il ne fatigue pas les Nerfs

LENDRIER

DEMAIN: samedi 29 décembre 1923

Saint Thomas, E. et M. deub.

Lever du soleil, 7 h. 46 m.

Coucher du soleil, 4 h. 19 m.

Lever de la lune, 11 h. 17 m.

P. Q. le 14 à 9 h. 44 m. du soir.

P. L. le 7 à 8 h. 38 m. du soir.

P. Q. le 20 à 4 h. 12 m. du soir.

P. L. le 1er à 5 h. 15 m. du matin.

DERNIERE HEURE

LE SOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et le service de dépêches du monde entier

DEMAIN

PLUS FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 30.

Même date l'an dernier, 10.

Minimum aujourd'hui, 16.

Même date l'an dernier, 4.

BAROMETRE

8 heures a.m. 29.58, 11 heures a.m. 29.36.

1 heure p.m. 29.25.

LE DÉSASTRE DU "DIXMUDE"

On s'appliquera à fouiller d'avantage les eaux de la Méditerranée entre la Sicile et l'Afrique nord — Les pêcheurs siciliens ont pu difficilement identifier le cadavre du commandant Grenadan.

Paris, 28 (S.P.A.). — La réception d'un télégramme adressé par l'attaché naval français à Rome et annonçant la découverte du cadavre du lieutenant Grenadan, commandant du dirigeable disparu, dans les eaux siciliennes, a dissipé tous les espoirs entretenus sur la sécurité du Dixmude. Hier soir, on s'était remis à espérer en apprenant de la Sicile que la grande nef aérienne avait été aperçue voguant à la dérive au-dessus du désert de Sahara, mais on n'avait pas cru à cette nouvelle, parce qu'elle n'avait pas été confirmée.

Le message de Rome a convaincu les autorités qu'en ne pouvait émettre de doute quant à l'identité du cadavre repêché, car le lieutenant Grenadan portait une matricule au poignet toutes les fois qu'il entreprenait des envolées.

Des pêcheurs italiens ont ramené le corps à la surface à la fin de leur journée d'hier en retirant leurs filets. Ils constatèrent que le cadavre était celui d'un officier de marine français revêtu de son uniforme. On se hâta de transporter le corps à Girgenti, petite ville située près de Sciacca sur le rivage du sud-ouest de la Sicile. Aucun pêcheur ne savait assez le français pour comprendre ce qu'il y avait de marqué sur la carte d'identification. On ne sut en fait que lorsque le maire et l'instituteur du vil-

lage eurent vu le corps qui fut ensuite transporté à Sciacca et d'un télégramme annonçant la découverte du corps.

Le sinistre message est parvenu au ministère de la marine, à Paris, vers neuf heures ce matin.

Sachant qu'aucun vestige de débris provenant du dirigeable n'avait été trouvé, non plus que d'autres cadavres de membres de l'équipage, le ministre de la marine n'a pas voulu contredire les ordres de perquisitions dans le désert africain. On s'appliquera cependant à fouiller davantage les eaux de la Méditerranée entre la Sicile et le rivage de l'Afrique du Nord.

On suppose que le lieutenant Grenadan, comprenant que le dirigeable était désorienté, aura dit à ses hommes de sauter dans leurs parascandales et qu'il aura décidé de rester seul à bord de l'embarcation aérienne. C'est-à-dire qu'il a évolué follement pendant plusieurs heures, le commandant périssant avec elle, alors que quelques membres du personnel peuvent être descendus dans les terres arides du nord du continent africain.

La population de Paris a été fortement émue en apprenant la découverte du cadavre du lieutenant Grenadan. Le ministère de la marine fut bientôt assailli de parents et d'amis de la victime et des autres hardis aéronautes.

LE CONGRES NATIONAL INDIEN

Il s'est ouvert hier à Coconada.

COCONADA, Inde, 28 (S.P.A.). — Le 38e congrès national indien s'est ouvert hier. Le chef des abstentionnistes, Mahomet Ali, a déclaré que si Mahatma Gandhi n'est pas libéré d'ici un an pour recevoir la charte du Swaraj ou parti autonomiste, les indigènes de l'Inde devront alors sans hésitation dérouler le drapeau de la république. L'orateur a dénoncé ce qu'il appelle la politique autocratique et paralysante du gouvernement britannique dans l'Inde, politique qui est un obstacle au progrès. Il a dit à ses auditeurs que s'ils n'usaient pas de diligence, le Swaraj disparaîtrait en moins d'un an, mais que par ailleurs s'ils agissaient résolument le gouvernement autonome pourrait s'obtenir dans un mois.

Le service civil

Québec, 28 (D.N.C.). — La commission du service civil provincial terminera bientôt ses séances publiques et les membres de cette commission seront appelés à faire connaître les conclusions auxquelles ils en sont venus au sujet de la classification des fonctionnaires provinciaux et de leurs salaires.

Nous apprenons que les membres de la commission espèrent pouvoir présenter leur rapport au gouvernement provincial au cours de la présente session.

La taxe sur les automobiles

Québec, (D.N.C.). — MM. Taschereau et Galipeault assisteront demain soir au banquet offert par M. Pérodeau en l'honneur de M. L.-P. Brodeur.

MM. Perreault, Nicol et Mercier, après une visite à leur famille, se rendront aussi à Montréal.

Les ministres, à la séance du conseil, hier, ont étudié le projet soumis par M. Nicol au sujet de la diminution des taxes sur automobiles, suivant une nouvelle classification. On affirme que la taxe de 20.70 et de 22.70 sera portée à 18.00.

Etre Matane et la Côte nord

Matane, 28 (D.N.C.). — La navigation est encore ouverte à Matane. Le Saint-Régis, propriété de la St-Régis Paper Co., est arrivé à Godbout, sur la Côte nord, jeudi après-midi, avec plusieurs passagers. Le capitaine Pilote était en charge du Saint-Régis et il a fait la traversée en trois heures et trente avec autant de facilité qu'en été.

Le capitaine Pilote se propose de faire un autre voyage en janvier, si le fleuve est encore libre de glace. C'est le cinquième voyage du Saint-Régis à Matane au cours du mois de décembre.

Des ones de sûreté

MM. Creelman et Shaw proposent au comité exécutif d'établir des zones de sûreté au centre de la rue Sherbrooke depuis l'avenue du Parc à l'avenue Atwater, dans le but de permettre aux piétons de traverser la rue avec moins de danger. Ces zones existent dans les villes de l'Ouest canadien, comme à Winnipeg, à Edmonton, ainsi qu'à Detroit, New-York et ailleurs.

Prochain congrès de banquiers

M. E.-J. Gallien, secrétaire de l'Association des banquiers de l'Est de New-York, était de passage, hier, à Montréal, en vue de compléter les derniers arrangements du prochain congrès annuel de l'Association qui aura lieu dans notre ville les 23, 24 et 25 janvier 1924.

M. Gallien a eu une entrevue avec M. G. Cardy, gérant de l'hôtel Mont-Royal, à qui il a demandé si on pourrait réserver 700 chambres aux congressistes.

Les compteurs de notre aqueduc

LA VILLE FOURNIT 500,000,000 DE GALLONS D'EAU AUX MUNICIPALITÉS ENVIRONNANTES — LE RAPPORT DE M. J.-W. O'NEILL, INGÉNIEUR EN CHEF DE L'INSPÉCTION.

Sept des municipalités qui environnent Montréal reçoivent de son aqueduc au-delà de cinq cents millions de gallons d'eau, par les compteurs qui régularisent la consommation de l'eau. Il y a deux quartiers de la ville, Villerville et Côte-de-Neiges, qui sont également alimentés d'eau au moyen des compteurs.

M. J.-W. O'Neill, ingénieur en chef de l'inspection des compteurs à l'eau, a remis au directeur des travaux publics un rapport détaillé qui marque la progression ou la diminution de la consommation de l'eau dans les faubourgs et les banlieues de la métropole.

Au cours de la présente année la consommation de l'eau s'est élevée à 511,915,112 gallons pour les municipalités de St-Michel, St-Leonard, Montréal-Nord, St-Laurent, Pointe-aux-Trembles, Montréal-Ouest, Hampstead, Côte-de-Neiges et Villerville. En 1922, la consommation avait été moindre de 23,390,961 gallons.

Le rapport fournit les renseignements suivants:

St-Michel de Laval a consommé 56,620,109 gallons d'eau en 1923, contre 37,189,362 en 1922; et 80,694,670 en 1921; et 108,672,582 en 1920.

St-Leonard, 6,386,684 gallons en 1923; 18,238,958 en 1922; 7,937,512 en 1921; et 10,952,340 en 1920.

Montréal-Nord, 53,204,200 gallons en 1923; 49,388,760 en 1922; 41,734,770 en 1921; 23,892,050 en 1920.

St-Laurent, 111,670,258 gallons en 1923; 115,267,460 en 1922; 125,472,200 en 1921; et 121,372,860 en 1920.

Pointe-aux-Trembles, 207,857,720 gallons en 1923; 179,624,666 en 1922; 159,909,788 en 1921; et 163,842,147 en 1920.

Montréal-Ouest, 71,698,578 gallons en 1923; 55,441,143 en 1922; 56,551,579 en 1921; et 51,014,979 en 1920.

Hampstead, 4,477,563 gallons en 1923; 1,461,962 en 1922; 3,530,381 en 1921; et 20,779,542 en 1920.

Côte-de-Neiges, 28,749,581 gallons en 1923; 39,404,750 en 1922; 49,757,141 en 1921; 52,274,684 en 1920.

Villerville, 77,811,400 gallons en 1923; 58,741,424 en 1922; 55,495,594 en 1921; et 74,847,220 en 1920.

LE CONCOURS DES CULTIVATEURS

CELUI DE 1924 AURA LIEU DANS LES COMTES DE CHARLEVOIX, CHICOUTIMI, LAC-SAINT-JEAN, MONTMORENCY, PORTNEUF, QUÉBEC ET SAGUENAY. — DE NOUVELLES DIVISIONS POUR 1925.

Québec, 28 (D.N.C.). — Le concours du mérite agricole en 1924 aura lieu dans la cinquième région qui comprend les comtés de Charlevoix, Chicoutimi, Lac-Saint-Jean, Montmorency, Portneuf, Québec et Saguenay. Tous les cultivateurs de cette région sont invités à prendre part à ce concours.

La médaille d'or sera accordée au cultivateur qui conservera le plus de points. Ce lauréat de la médaille d'or et les deux suivants auront droit chacun à une somme de \$450.00.

A partir de l'année 1925, les divisions de la province pour les fins de ce concours seront modifiées. Pour donner à tous les cultivateurs de la première région la chance de se préparer au concours de 1925, la première région comprendra les comtés d'Argenteuil, Beauharnois, Châteauguay, Deux-Montagnes, Hochelaga, Huntingdon, Jacques-Cartier, Lével, L'Assomption, Laval, Napierville, Soulanges, Terrebonne, Veureuil. Le concours de 1925 aura lieu dans ces comtés.

M. Elzéar Soucy part pour l'Europe

M. Elzéar Soucy, sculpteur canadien-français, s'embarquera dans quelques jours pour l'Europe avec Mme Sobey et leur jeune fille. Il y restera six mois.

On sait que le gouvernement provincial lui a commandé une statue d'Iberville qui sera placée dans une des niches des édifices du parlement.

M. Soucy apportera sa maquette avec lui et sculptera sa statue à Paris.

L'appel de Saint-Onge est renvoyé

La Cour d'appel, division de cinq juges, a renvoyé ce matin l'appel pour nouveau procès demandé par Wilfrid Saint-Onge, condamné à être pendu le 15 mars prochain pour le meurtre de Nestor Gabriolovich, en avril 1921.

Le juge Tellier seul était dissident. Me Lepage, procureur de St-Onge, demandera la permission de porter la cause en Cour suprême et demandera en même temps un sursis.

En Bulgarie

Sofia, 28 — (S.P.A.). — Le parti communiste bulgare a exclu de ses rangs le député de Sakaroff parce que ce dernier avait proclamé au parlement, mercredi dernier, sa complète indépendance de l'organisation bolchevique. Cette action semblait donner raison au gouvernement de dire que le parti communiste subit l'influence de Moscou.

La bisbille au Tram-Power

PLUSIEURS ACTIONNAIRES DE MONTREAL MANDENT UN BREF DE QUARRANTO CONTRE LES DIRECTEURS ACTUELS Y COMPRIS LE PRÉSIDENT — ON LES ACCUSE D'ABUS DE POUVOIRS LES FAITS ALLEGUÉS PAR LES REQUÉRANTS

Plusieurs actionnaires de la Montreal Tramways and Power Company, Limited, ont demandé hier en Cour de pratique, au moyen d'un bref de quo warranto, la tête de M. Edmond-A. Robert et des autres directeurs du bureau d'administration actuel. Les demandeurs veulent en plus être nommés directeurs de la compagnie en leur lieu et place.

Les aspirants directeurs sont MM. T. Kelly Dickinson, Edmond Hurthubise, Stanislas D. Vallières, Noël Fournier, M.D., Nathaniel Curry, Lorne-C. Webster.

Les directeurs actuels sont Edmond-A. Robert, William-C. Finley, George Foster, Marcellin Wilson, Joseph McIntyre, Nathaniel Curry, Lorne-C. Webster.

Voici ce qu'allèguent les demandeurs: La réunion générale des actionnaires de la Montreal Tramways and Power Company a eu lieu il y a quelques jours. Comme c'est la coutume un avis a été envoyé sept jours auparavant à la compagnie de la part des demandeurs qui entendaient briguer les suffrages pour le poste de directeurs, étant donné qu'ils étaient appuyés par un grand nombre d'actionnaires.

La réunion a eu lieu et l'on s'est occupé immédiatement de faire adopter le rapport de l'année. Comme il y avait une opposition marquée, il a fallu procéder au vote. Le président M. Robert, a alors nommé deux scrutateurs qui lui étaient favorables et a refusé de nommer des représentants de la partie adverse. Les scrutateurs se sont mis à la besogne et ont examiné, classifié et accepté les procurations.

Les scrutateurs se sont alors occupés de reviser les procurations données pour ou contre le bureau de direction, avant la réunion.

A ce moment, le président, M. Robert, les deux scrutateurs et le secrétaire de la réunion, au lieu de demeurer pour examiner la validité des procurations données avant l'assemblée, sont partis tous ensemble et sont allés s'enfermer dans une chambre à part durant une heure environ, laissant à M. J.-L. Perron le soin d'examiner la valeur légale des procurations. Bien entendu le président et ses acolytes avaient emporté avec eux la liste des votes donnés pour ou contre eux. Ils ont pu ainsi, prétendent les demandeurs, compter les votes qui étaient en leur faveur et ceux qui ne l'étaient pas. C'est ce qu'ils ont évidemment fait, affirmant-ils. Pendant ce temps, M. Perron discutait avec chacun et lorsqu'il y avait discussion sur la validité d'une action en procuration, il mettait cette dernière de côté pour la soumettre au président à son retour.

Enfin le président a réapparu au bout d'une heure, avec les scrutateurs et le secrétaire et les listes de votation. Le président a déclaré aussitôt la votation close et s'est alors mis à légiférer sur la valeur en nombre des procurations, bien qu'il eût déclaré le vote clos et qu'il eût eu durant tout le vote amplement de temps pour s'assurer de la validité ou de leur non validité.

Il y avait un nombre de procurations signées par des femmes mariées et non autorisées, apparentement. On en a rejeté pour cent quarante parts du côté de l'opposition et 66 du côté de M. Robert. Malgré ce règlement, cela n'a pas empêché M. Robert de maintenir à son profit et malgré diverses protestations, les procurations de nombre de femmes mariées non autorisées, qui lui donnaient l'appui de 360 parts. En plus, l'une de ces dernières, qui détiendait cent parts, avait déjà donné une procuration en faveur de l'opposition et ce, autorisée par son mari, cette fois.

Mais ce n'était pas tout. M. Robert s'est attribué, alléguant les pouvoirs, 650 parts de M. Raoul Grothé lequel n'était pas à l'assemblée et n'avait donné aucun procuration. En outre nombre de procurations avaient été données en blanc en faveur de M. Robert, alors que subséquemment ces actionnaires avaient donné des procurations où ils se déclaraient en faveur de l'opposition. M. Robert se les est attribuées quand même, ignorant ainsi la volonté expresse et définitive des actionnaires qui les avaient données. Bien plus, un nommé Clavel, détenteur de cent parts, qui avait donné une procuration en faveur de M. Robert en juin dernier, a déclaré à ce dernier de vive voix, en pleine assemblée, qu'il avait donné une procuration en faveur de l'opposition en décembre. M. Robert sans sourcilier s'est attribué ses parts.

Autre cas, M. Robert s'est attribué les parts d'un mort qui n'avait donné de son vivant aucune procuration, alors que personne n'avait le droit d'en donner pour lui.

En fin de compte le président a rejeté 1200 parts qui revenaient à l'opposition, et acceptées durant la votation.

Enfin le vote ainsi arrangé s'est établi comme suit: pour l'adoption du rapport, 73,840, contre 73,039. En réalité, le rapport était rejeté par plusieurs milliers de voix.

Les demandeurs prétendent donc qu'en conséquence, le vote était illégal et nulifié par les actions des

Non entrevues

M. L.-J. DALBIS

LE PROFESSEUR DE BIOLOGIE ET D'HISTOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL EST DE RETOUR D'EUROPE. — IL A DONNÉ UNE SÉRIE DE CONFÉRENCES A L'ALLIANCE FRANÇAISE ET DES ARTICLES SUR LE CANADA FRANÇAIS. — UNE NOUVELLE REVUE. — LA SITUATION EUROPÉENNE

M. L.-J. Dalbis, docteur ès-sciences, chevalier de la Légion d'Honneur, professeur de biologie à la faculté des sciences et d'histologie à la faculté de médecine, de l'Université de Montréal, est de retour dans notre ville depuis quelques jours, après un séjour de plusieurs mois en Europe.

M. Dalbis, qui a bien voulu nous recevoir aujourd'hui à son bureau, à l'université, nous dit sa satisfaction de se retrouver dans ses laboratoires définitivement reconstitués et au milieu des collections qu'il a lui-même si patiemment organisées. Aidé de ses assistants, il prépare déjà la rentrée de janvier pour les élèves de l'année pré-médicale et pour les étudiants en licence qui, pour la première fois depuis la fondation de l'Université de Montréal, pourront se préparer au certificat d'études supérieures de biologie. A ce propos, il souligne à notre attention la disposition des laboratoires d'études et de recherches qu'il nous fait visiter, et aussi la disposition des collections biologiques exposées. Or nous ne pouvons que constater, comme l'ont fait précédemment les délégations de Rockefeller et de Carnegie, quel parti admirable on a su tirer de la flore dont on disposait et quelles heureuses dispositions avaient été données aux laboratoires, vastes, éclairés et confortablement aménagés pour le travail d'études et pour la recherche. Peu d'universités d'Europe, nous déclare M. Dalbis, sont aussi bien équipées en ce qui concerne le matériel.

APOTRE DU CANADA FRANÇAIS

Au cours de son séjour en Europe, M. Dalbis s'est mêlé à la vie publique. Indépendamment des articles de journaux et de revues qu'il a publiés, il vient de faire publier un petit manuel de géologie, qui n'est que la continuation, dit-il, de ses cours de biologie dont les deux gros volumes d'anatomie et de physiologie animale et végétale atteignent aujourd'hui leur 4ème édition.

M. Dalbis a donné à l'Alliance Française, à Paris, une série de conférences sur le mouvement scientifique contemporain en France et a montré que l'œuvre scientifique de la France est plus importante que ce que l'œuvre littéraire qui seule est connue par tous.

Au nom de l'Alliance Française, il s'est fait l'apôtre du Canada français d'une part, en publiant dans le bulletin de l'Alliance un article important sur le Bouclier canadien-français, reproduit ces derniers jours par l'Événement de Québec; d'autre part, en donnant en France et en Belgique une série de conférences illustrées sur le Miracle canadien-français. Parmi les villes où son action semble avoir été la plus efficace, signalons Limoges, Guet, Calais-Etienne, Boulogne-sur-Mer, Calais, Liège et Huy, en Belgique.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

A propos de l'Alliance Française, notre interlocuteur nous fait remarquer combien souvent on se méprend sur le rôle de cette institution. Il suffit, dit-il, de se remémorer quels hommes ont fondé l'Alliance Française pour comprendre le sens de sa mission. Dans le comité des origines se trouvait Mgr Lavergne. L'Alliance Française a réalisé depuis longtemps ce qu'on a appelé l'union sacrée. Elle ne poursuit aucun but politique, mais seulement la propagation de la langue française. M. Dalbis nous déclare ici que depuis 40 ans que l'Alliance Française est constituée, elle n'a jamais failli à sa mission. Respectueuse des croyances, elle a aidé particulièrement les écoles catholiques à l'étranger. L'Alliance Française manipule un mouvement de fonds qui atteint près de 9 millions de francs. Plus de deux millions de francs sont envoyés à l'étranger pour soutenir des œuvres. Or plus de la moitié de ces fonds, nous fait remarquer M. Dalbis, sont distribués chaque année aux écoles françaises congréganistes établies en dehors de la France.

SUCCES D'UNE CONFÉRENCE

M. Dalbis nous fait part du succès obtenu par la conférence de pédagogie organisée par lui-même et M. J. Calvet à l'Institut Catholique de Paris, cette année. M. Dupuy va donner, ajoute-t-il, le 26 février une conférence intéressante qui clôturera la série pour l'année 1923-24 sur l'Effort pédagogique au Canada.

LA SCIENCE MODERNE

M. Dalbis nous annonce ensuite qu'il a fondé une revue, La Science Moderne, laquelle paraîtra en France, en Belgique, en Suisse et au Canada. Nous publions demain les quelques renseignements qui nous ont été communiqués concernant cette nouvelle revue pan-française.

SITUATION POLITIQUE EN EUROPE

M. Dalbis croit que la situation des directeurs. Ils demandent donc qu'il soit nommé et qu'ils soient nommés directeurs.

Le Juge Coderre a permis l'émission du bref qui sera rapportable dans six jours.

Me Paul St-Germain représente les requérants.

LES REBELLES MEXICAINS GAGNENT TOUJOURS DU TERRAIN

Les soldats d'Obregon abandonnent Puebla — Les révolutionnaires occupent Manzanillo, battent les troupes de Cardenas et font ce dernier prisonnier — Le chef de l'état-major fédéral est tué.

Vera-Cruz, 28, (S.P.A.). — Presque en même temps qu'arrivait la nouvelle de la victoire des rebelles du général Rafael Buelna sur les troupes fédérales du général Lazaro Cardenas près de Prapuat, dans le Guanajuato, on apprenait aux quartiers-généraux des insurgés ici que les soldats du président Obregon avaient abandonné la ville de Puebla, d'où les rebelles s'étaient retirés pour des motifs stratégiques, il y a quelques jours.

Les loyalistes ont pris cette décision, paraît-il, à cause de la défaite de leurs camarades à Chignahuapan, centre de chemin de fer situé à soixante milles dans le nord. Les forces rebelles, qui s'avancent sur la voie ferrée du Mexicain pour exécuter le plan général et empêcher le président Obregon de transporter des troupes de Puebla et d'Apizaco au front occidental, ont déjà rencontré et battu les fédéraux de la dernière ville. Le succès fut facilité par la défection d'une bonne partie des combattants fédéraux.

L'INGÉNIEUR EIFFEL MEURT A PARIS

Le constructeur de la fameuse tour s'éteint dans sa 91e année.

Paris, 28 (S.P.A.). — Gustave Eiffel, l'ingénieur qui construisit la fameuse tour qui porte son nom, est décédé dans sa 91ème année.

Alexandre-Gustave Eiffel se fit une renommée mondiale en dirigeant les travaux de construction de la plus haute tour du monde au Champ de Mars, à Paris, avant l'Exposition de 1889. Il fallut plus de deux ans pour ériger l'édifice structure. La tour ne sert pas seulement de point d'observation pour les visiteurs, mais les savants et les astronomes s'y installent souvent pour étudier le firmament. Un poste de radiotéléphonie y est installé. On y fait aussi des observations météorologiques.

Avant de se charger de la construction de la tour, M. Eiffel s'était signalé à l'attention des autorités en bâtissant de grands ponts d'acier. C'est lui qui dessina les écluses du canal de Panama, lorsqu'une compagnie française entreprit de le creuser.

Eiffel était né à Dijon, le 15 décembre 1832.

politique actuelle de l'Europe appelle la plus sérieuse attention de tous. Ceux qui n'ont pas fait la guerre, ceux qui depuis n'ont pas pris la peine d'aller voir quelles destinations ont été commises, devraient bien s'abstenir de juger sévèrement la France.

L'Allemagne, nous affirme-t-il, peut désarmer militairement, mais elle reste toujours moralement sous les armes. Humiliée de n'avoir pu réaliser son rêve d'hégémonie, elle rêve de revanche. La France, par contre, n'a pas d'autre attitude que celle-ci: se défendre. Tout le monde admet ses efforts pour relever ses ruines, on n'admet pas assez sa patience devant un adversaire guidé par des intérêts qui ne connaissent qu'une chose: le droit de la force.

Les élections approchent, continue notre interlocuteur, et la bataille est déjà engagée. En ce qui concerne la politique extérieure, presque tout le monde défend la politique Poincaré, mais en ce qui concerne la politique intérieure, la lutte contre la vie chère, la question des loyers ont créé une atmosphère de défiance qui pourrait bien provoquer des surprises au mois de mai prochains. Mais que l'on se rassure, la France est le pays de l'ordre et de la discipline.

Sous une apparence de frivolité, c'est un des pays où la moralité atteint sa plus forte expression. Jugez la France par ce qu'on voit sur le trottoir à Paris, c'est prouver, nous dit M. Dalbis, qu'on n'a pas été digne d'être introduit dans la famille française. Un renouveau catholique se manifeste partout, et la vieille lutte anticléricale a cessé.

LE CERCLE DU LUXEMBOURG

Le cercle du Luxembourg, dirigé par un abbé, a reçu déjà depuis l'année dernière, nous dit M. Dalbis, quelques étudiants canadiens, mais ceux-ci devraient y aller encore plus nombreux. Dans la majorité des cas, en effet, ils ne peuvent trouver à Paris un milieu qui leur soit plus favorable et plus sympathique.

DOCUMENTS PRÉCIEUX

Enfin, M. Dalbis nous dit tout le plaisir qu'il a eu à mettre la main sur des documents originaux intéressant la famille du Sieur de Monts. Ces documents, dont quelques-uns remontent au 16ème siècle, ont été archivés par lui au bureau des archives canadiennes à Paris, qui en a pu copier. Une copie a été déposée par lui toujours, à la bibliothèque de l'Université de Montréal, ainsi qu'un arbre généalogique intéressant toute la famille de Monts, du 12ème siècle à nos jours, à la bibliothèque Saint-Sulpice.

Nouvel aumônier

M. le chanoine L.-A. Jasmin, a été nommé aumônier général de la société Saint-Vincent de Paul, en remplacement de M. l'abbé Philippe Perrier, curé du Saint-Enfant-Jésus, qui a donné sa démission.

Congé à la Bourse

Il n'y aura pas de séance de la Bourse de Montréal lundi après-midi, veille du jour de l'an.

Toronto, 28. — Température probable dans la région de Montréal: Vents violents, chutes de neige et giboules aujourd'hui. Plus froid ce soir et demain.

L'EXPOSITION DE MONTRÉAL

LES DIRECTEURS SOUMET-
TRONT A LA LEGISLATURE
UNE REFORME DE LEUR CHAR-
TE. APRES D'ELARGIR LEURS
CACHES — UNE EXPOSITION
INTERNATIONALE

L'Association de l'exposition de Montréal présentera à la législature de Québec une nouvelle charte re-
fondue qui élargira ses cadres. Elle
portera désormais le nom plus car-
actéristique de l'Exposition interna-
tionale de Montréal; elle aura un
bureau de direction de cent mem-
bres avec un comité exécutif de 32
membres et un comité d'administra-
tion de neuf membres. L'associa-
tion pourra compter jusqu'à deux
mille cinq cents membres, choisis
parmi les représentants de toutes
les classes et de toutes les sphères
industrielles, agricoles et commer-
ciales; elle nommera aussi des
membres honoraires jusqu'à con-
currence de cent.

La charte comporte les clauses
suivantes:

1.—Le nom de l'association sera
à l'avenir "L'Exposition Interna-
tionale de Montréal".

2.—L'association sera formée de
membres choisis au sein du conseil
de ville de la cité et de celui des
municipalités environnantes, de la
Chambre de commerce, du Board
of Trade, de l'Association des manu-
facturiers, des représentants des as-
sociations ouvrières, des associa-
tions des éleveurs et agriculteurs
de la province, des autres associa-
tions et corps publics de la cité et
du district de Montréal, des socié-
tés d'agriculture et des cercles agri-
coles de la province, des citoyens
qui, par leur position, sont en me-
sure d'aider au succès de l'associa-
tion.

3.—Le nombre de ces membres
ne devra pas dépasser 2,500; ils se-
ront nommés dans le cas des repré-
sentants de corps publics et autres
associations, par les institutions
dont ils seront les mandataires, et
dans les autres cas, par les mem-
bres de l'assemblée annuelle ou d'une
assemblée spéciale.

4.—Les membres devront détermi-
ner à l'assemblée annuelle de l'as-
sociation, par règlement adopté à
la majorité de ceux qui seront pré-
sents à l'assemblée, le nombre des
représentants que chacun de ces
corps publics ou associations pour-
ra ainsi nommer.

5.—Les membres auront le droit
de nommer membre de l'associa-
tion tout citoyen de la ville de
Montréal ou de la province, lors-
qu'il jugerait que telle nomina-
tion est de nature à promouvoir les
intérêts de l'association; ils auront
aussí le droit de nommer des mem-
bres honoraires dont le nombre ne
devra dépasser en aucun temps 100.
Ces membres pourront être citoyens
du Canada ou d'ailleurs; ils se-
ront appelés "membres honoraires"
et auront les droits des autres mem-
bres, à l'exception de celui de vo-
ter.

6.—Le nombre des directeurs qui
devront être élus annuellement se-
ra de 100.

7.—Nommer un ou des auditeurs
dont le devoir sera de faire un rap-
port sur les opérations de l'associa-
tion, lequel sera soumis annuelle-
ment à tous les membres, à une as-
semblée régulière.

8.—Adopter les règlements qui ré-
gleront l'association.

9.—Les devoirs et pouvoirs des
directeurs seront comme suit:

a)—Choisir entre eux le prési-
dent de l'association.
b)—Choisir dans leur nombre un
comité exécutif qui sera composé
de 32 membres.

c)—Approuver ou désapprouver
tous les règlements d'emprunt de
l'association qui auront été soumis
à leur étude par le comité exécutif.
d)—Remplir toutes vacances qui
pourraient se produire dans le bu-
reau de direction.

e)—Appeler les assemblées spé-
ciales ou générales des membres.
10.—Le comité exécutif qui sera
nommé par les directeurs en vertu
des pouvoirs conférés par l'article
précédent aura l'administration gé-
nérale des affaires de l'association,
mais devra nommer au nombre de
ses membres un comité d'adminis-
tration composé de neuf membres
dont les devoirs seront de préparer
les rapports qui devront être sou-
mis au comité général pour appro-
bation.

11.—Le comité exécutif pourra
aussí nommer d'autres comités,
dont le président devra, dans tous
les cas, être un de ses membres,
pour étudier toutes questions qui
pourraient être soumises à ces comi-
tés.

12.—Le comité d'administration
aura la charge du personnel de l'as-
sociation, fera les engagements et
démontre les employés, fixera les ap-
pointements et rémunérations.

Dans les voyages

M. M. Eugène Chartier, de Saint-
Hyacinthe, vient d'être attaché aux
Agences de voyages J. H. Hone, de
Montréal, comme publiciste et or-
ganisateur.

Journaliste depuis une quinze-
ne d'années, tant dans l'Ouest cana-
dien que dans le Québec, M.
Chartier est très favorablement
connu dans les cercles intellectuels
et d'affaires comme dans nos clubs
et milieux sociaux, où il s'est af-
firmé par ses initiatives et ses con-
férences.

M. Chartier est directeur général
des Artisans canadiens-français,
société dont il a été successivement
secrétaire, président et fon-
dateur de succursales. Il est aussi
membre de l'Association des jour-
naux canadiens. Député confédérant
des Chevaliers de Colomb, avec
une réputation enviable dans les
cercles du Canada.

(Communiqué.)

Pour les Etranges

Abonnez au "Devoir" vos pa-
rents et vos amis. Toute l'année
le journal leur rappellera votre
souvenir.

Edition quotidienne : \$6.00
pour le Canada (en dehors de
Montréal et de sa banlieue) ;
\$8.00 pour les Etats-Unis et
l'Union postale. Edition hebdo-
madaire : \$2.00 au Canada ; \$3.00
en dehors du Canada.

A LA REPRISE DE LA SESSION

QUELQUES-UNS DES PROJETS
DU MINISTRE PROVINCIAL
ET DE L'OPPOSITION QUI SE-
RONT DISCUTES.

Québec, 28 (D.N.C.) — Les deux
groupes qui composent l'Assemblée
législative de Québec vont profiter
de la période d'acalmie, de la trêve
que constituent les vacances par-
lementaires, pour préparer les tra-
vaux qui devront être accomplis
à la reprise de la session, le 8 jan-
vier prochain.

Les ministériels mettront la der-
nière main aux projets de loi qu'ils
présenteront, les oppositionnistes
organiseront de nouveaux combats,
préparent de nouvelles armes.

Le gouvernement, dans le discours
du trône, a annoncé qu'il présen-
tera des projets de loi à l'effet de
protéger l'épargne populaire, de
rendre plus facile la comptabilité
dans les municipalités, de réduire
les droits sur les successions. Il a
annoncé aussi une nouvelle classi-
fication des automobiles et une di-
minution des taxes de licences.

M. Mercier, ministre des terres
et forêts, présentera un projet de
loi concernant la protection des for-
êts. M. Perrault soumettra cer-
taines mesures qui devront enfin
rendre effective la séparation désirée
du domaine forestier de celui des
terres colonisables.

M. Caron, ministre de l'agricul-
ture, que les rumeurs font toujours
sortir de la politique, assurera, par
quelques amendements à des lois
existantes, le développement des
mouvements agricoles qu'il a créés.
M. Ant. Galipeau, ministre des
travaux publics, s'il recit à temps
le rapport de la commission chargée
d'étudier la loi des accidents du
travail, soumettra peut-être un
projet de loi apportant quelques
modifications à la loi présente.

Les membres de l'opposition ont
déjà fait voir quelques-uns des su-
jets sur lesquels il y aura discus-
sion.

Le chef de l'opposition, M. Art.
Sauvé, a donné avis qu'il discutera
certaines questions relatives à l'a-
griculture. Ainsi, il soulèvera un dé-
bat concernant la Chambre com-
merciale des cultivateurs et un au-
tre au sujet de la Société d'agricul-
ture du comté des Deux-Montagnes.

M. Sauvé demande aussi au mi-
nistre de l'agriculture s'il est vrai
que le gouvernement a l'intention
de rendre obligatoire la classifica-
tion de la crème dans cette pro-
vince, ainsi que la pasteurisation
du lait. Le chef de l'opposition
s'intéresse spécialement au collé-
ge de M. Caron, les lacs de la
vallée de la Rivière du Loup, et
il y avait des résidents en 1920 et
combien ont quitté leurs foyers en
1921, en 1922 et de janvier à juillet
1923.

Le chef de l'opposition s'inté-
resse aussi à la colonisation. Il
veut savoir combien de lots, depuis
le 1er juin 1922 jusqu'au 1er juil-
let 1923, ont été transportés au dépar-
tement de la colonisation; combien
il en a été transporté depuis 1921.
Il demande combien de lots natu-
rés ont été vendus par les conseils
de comté pour les taxes municipa-
les dans les comtés de Labelle, Pa-
pineau, Abitibi, Lac-Simon et Ma-
tane depuis 1919. Il fait la même
question concernant les lots non
entendus.

L'Ecole des Beaux-Arts de Mon-
tréal fait le sujet de plusieurs ques-
tions de la part de M. Sauvé. Celu-
ci demande combien a coûté le
terrain sur lequel est érigée cette
école, combien, d'après le contrat
initial, devait coûter la construc-
tion de l'école, son installation et
son ameublement, combien, en réa-
lité, elle a coûté jusqu'à date.

A ce sujet, M. C. Houde, député de
St-Marie, demande depuis quand
M. Fougère est à l'emploi du gou-
vernement. Il veut savoir s'il a pré-
té le serment d'obéissance exigé
par l'article 606 des Statuts refon-
dus, s'il a obtenu un congé depuis
qu'il est en fonctions, s'il est allé
en Europe depuis son entrée en
fonction. M. Houde demande quel-
les sommes a reçues M. Fougère
depuis sa nomination, comme trai-
tement, comme dépenses de voyages
et pour toute autre cause.

Un centenaire

Québec, 28 (D.N.C.) — Une belle
cérémonie a eu lieu hier à Qué-
bec. Mme veuve Adolphe Laverdière,
pensionnaire de l'Hôtel-Dieu du
Sacré-Coeur, à Québec, a célébré,
dans cette institution, le centenaire
de sa naissance. Cette fête a été an-
ticipée de quelques jours afin de
permettre aux parents de la jubilaire
d'y assister. Mme Laverdière est
née le 1er janvier 1823.

Un concert de Chaliapine

Ossining, N.Y., 28 (S.P.A.) —
Douze cents prisonniers de Sing
Sing ont entendu mardi un concert
donné par Feodor Chaliapine, cé-
lèbre chanteur russe du Métropoli-
tan et d'autres artistes. Douze
meurtres ont été réjouies des sons
d'un phonographe.

Un dîner au poulet a été servi
à tous les prisonniers à midi. Hier
soir, on les a fait assister à une
séance de cinéma.

Au congrès de Cincinnati

Cincinnati, Ohio, 28 (S. P. A.) —
Des hommes de science canadiens
vont prendre part au soixante-quin-
zième congrès annuel de l'Associa-
tion américaine pour l'avancement
de la science qui s'ouvre ici aujour-
d'hui pour se terminer au 2 janvier.
Des découvertes importantes et de
nouvelles théories scientifiques se-
ront portées à la connaissance des
délégués. Un prix de \$1,000 est of-
fert par la ville de Cincinnati.

Au Club canadien

Le président et les directeurs du
club Canadien recevront le pre-
mier janvier de 11 heures à 1 heu-
re p.m. dans les salons du club.

Notre prochain

feuilleton
Le "Devoir" commencera le
2 janvier prochain un nou-
veau feuilleton.

LES OPINIONS DE M. MASSEY

LE PREMIER MINISTRE DE LA
NOUVELLE-ZÉLANDE, PAR-
LANT HIER A TORONTO, DIT
QUE L'ALLEMAGNE N'A JAMAIS
FAIT D'EFFORTS SÉRIEUX
POUR PAYER LA FRANCE ET
APPROUVE L'ATTITUDE DE CE
PAYS. — ADVERSAIRE DU LI-
BRE-ÉCHANGE POUR LA GRAN-
DE-BRETAGNE.

Toronto, 28 (S.P.C.) — "Notre
principal devoir consiste mainte-
nant à garder l'Empire en exis-
tence. Nous y sommes intéressés",
déclarait hier après-midi le premier
ministre Massey, de la Nouvelle-
Zélande, devant le Canadian Club.
"Si nous ne pouvons le faire d'une
façon active, nous le pouvons en
tant que consommateurs, parce
qu'il nous est loisible de choisir en-
tre les produits fabriqués dans
l'Empire et ceux qui ne le sont pas.
Je me contenterai de laisser cela
à vous-mêmes."

Le premier ministre a parlé en
termes enthousiastes de la préfé-
rence impériale et du commerce
interimpérial. Il a insisté sur le
besoin de la défense impériale bien
qu'il ait exprimé l'espoir qu'il n'y
aurait plus de guerre. Il défend la
conduite de la France sous le rap-
port des réparations et déclare que
l'Allemagne n'a jamais fait d'effort
sérieux pour trouver de l'argent
afin de s'acquitter de ses obliga-
tions. Il réproche la politique libre-
échangiste de la Grande-Bretagne à
laquelle il attribue le chômage.

Le premier ministre néo-zélan-
dais fut accueilli par de longs ap-
plaudissements. Il relève l'allusion
faite par le président à l'effort mili-
taire de la Nouvelle-Zélande.
"Nous avons fait notre devoir, dit-
il, pas autre chose. Nous avons fait
notre devoir à côté des autres pays
de l'Empire. Nous ne pouvions faire
ni plus ni moins."

Il espère qu'il n'y aura plus de
guerre, mais s'il y en avait une, la
Nouvelle-Zélande ferait comme elle
a fait auparavant.

Les grands empires ont poussé,
flouri et sont tombés en décadence.
On dit que le tour de l'Empire bri-
tannique arrive et qu'il tombera lui
aussí en décadence.

Personnellement, dit M. Massey,
je n'en crois pas un mot, parce que
cet Empire est composé de nations
jeunes et vigoureuses.

La conférence de Washington qui
a mis fin à la concurrence dans la
construction des grands navires de
guerre, n'empêche pas les nations de
s'armer, dit le premier ministre
Massey. La conférence n'a imposé
aucune limite à la construction des
navires jaugeant 10,000 tonnes et
portant des canons de 8 pouces, des
sous-marins et des avions.

L'Empire est libre de se défen-

dre d'une façon adéquate. M. Mas-
sey est en faveur de l'établissement
d'une marine assez puissante
pour garder la mer, car une fois
que les communications de l'Em-
pire seront coupées, son existence
même sera en danger.

A ce propos, M. Massey déclare
qu'il ne saurait imaginer la possi-
bilité d'une guerre entre la Grande-
Bretagne et les Etats-Unis, mais il
aimerait à voir des relations plus
intimes entre les deux pays.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie
sont vitément intéressées à la
question de la fortification de Sin-
gapour. Le gouvernement néo-zé-
landais a voté une somme de cent
mille livres sterling à cette fin.

L'existence et la prospérité de
l'Empire dépendent, dit-il, non seu-
lement de l'établissement de moyens
de défense adéquats, car on n'a pas
donné le coup de mort aux guerres
futurs, mais aussi de l'encourage-
ment du commerce interimpérial,
afin de rendre l'Empire indépen-
dant au point de vue économique.

L'orateur expose les différentes
suggestions préférentielles présen-
tées à la conférence impériale. Vu
le résultat de la dernière élection
en Angleterre, il ne peut en prédire
le sort. Il espère cependant que la
politique sera mise de côté et que
ces propositions seront approuvées
par le gouvernement.

Des bons points pour les étudiants

Cambridge, Mass., 28 (S.P.C.) —
De récents concours tenus parmi
les étudiants de Harvard et les étu-
diants de Radcliffe ont démontré
que les filles ont obtenu plus de
points que les garçons. Les étu-
diants de Harvard obtinrent en mo-
yenne 50.5 pour cent des points,
tandis que les étudiants de Rad-
cliffe en obtenaient 55 pour cent.

Les concours furent organisés par
le Dr Abraham A. Roback, homme
de science canadien, natif de Mon-
tréal et gradué de l'Université Mc-
Gill, maintenant membre de la Fa-
culté de Harvard. On tint compte
de l'esprit d'observation, de déduc-
tion, d'application et d'interprétation
des élèves.

Le Dr Roback fait remarquer que
la cause du succès des étudiantes
est qu'on choisit avec soin les jeun-
es filles qu'on envoie aux études
supérieures. On ne leur fait conti-
nuer leurs études que si elles ont du
talent et tendent vers une carrière
bien définie.

Le Dr Roback fait remarquer que
la cause du succès des étudiantes
est qu'on choisit avec soin les jeun-
es filles qu'on envoie aux études
supérieures. On ne leur fait conti-
nuer leurs études que si elles ont du
talent et tendent vers une carrière
bien définie.

LETTRES DE FADETTE

5ème et 6ème séries, 55c, franco
5ème série. 80c, franco
Remise spéciale pour les com-
mandes à la douzaine. En vente
à la librairie du "Devoir".

FAITS DIVERS TROIS NOYÉS A SAINTE-ROSE

MARCEL ET ANTONIO LABON-
VILLE ET PAUL NADON SE
SONT ENFONCES SOUS LA
GLACE MERCHÉDI APRES-MI-
DI, DANS LA RIVIERE JESUS,
EN PATINANT UN DE
LEURS CAMARADES REUSSIT
A SE SAUVER.

Marcel Labonville, 12 ans; Paul
Nadon, 12 ans et Antonio Labon-
ville, 9 ans, de Sainte-Rose, se sont
noyés mercredi après-midi, dans
la Rivière Jésus, près de Sainte-Ro-
se, en patinant.

Des trois sont élèves du collège
des Frères de Saint-Gabriel, à Ste-
Rose. Les autorités défendent le pa-
tinage sur la rivière mais le mer-
credi une dizaine d'élèves profi-
tant de la liberté quasi complète des
vacances se sont aventurés sur la
rivière. Comme ils s'engageaient
entre l'île Belair et l'île Joly, la
glace a cédé et Paul Nadon et An-
tonio Labonville ont disparu sous la
glace. Le jeune Antonio est re-
venu à la surface et a pu s'accro-
cher à un bâton de hockey que lui
tendait son frère Marcel, aidé de
Gabriel Delorme. Malheureusement
les forces leur ont manqué et tous
deux sont tombés à l'eau. Delor-
me a réussi à sortir, mais Marcel
qui ne voulait pas abandonner son
frère, s'est enfoncé.

On a retrouvé hier les cadavres
de Marcel Labonville et de Paul Na-
don.

ON LE TROUVE ASPHYXIE

L'assiduité des agents d'assura-
nces auprès de leurs clients a tou-
jours du bon, témoin A. Latendres-
se, 60 ans, 4512, rue Notre-Dame est.
Né à l'île d'Orléans, il mourait asphyxié
hier soir. L'agent Félix McKercher,
561, rue Garnier, est allé frapper
à sa porte et a reçu aucune ré-
ponse, en même temps une forte
senteur de gaz s'échappait de l'en-
cadrement de la porte. McKercher
a hélé deux agents de police qui
ont défoncé la porte et trouvé La-
tendresse évanoui sur un sofa.

VERDICT D'INFANTICIDE

Le jury de la Cour du coroner a
rendu un verdict d'infanticide con-
tre une ou des personnes incon-
nues qui ont abandonné un enfant
nouveau-né, il y a dix jours envi-
ron, dans la rue Comte. L'autopsie
a révélé que le nouveau-né avait
succombé faute de soins ordinai-
res.

INCONNU TENU RESPONSABLE

La Cour du coroner a tenu hier

une personne inconnue, criminelle-
ment responsable de la mort de
Charles Lord, 71 ans, 140, rue Sou-
lages, qui a été blessé à mort par
une automobile, le 3 décembre der-
nier, au coin des rues Prince et
Wellington.

Le coroner avait demandé au
chauffeur de se rapporter à la po-
lice, étant donné qu'il n'y avait au-
cun témoin de l'accident. Le chauf-
feur ne s'est pas présenté. Le ju-
ry en a conclu à un aveu de culpabi-
lité et a tenu l'inconnu responsa-
ble.

RESTAURANT INCENDIE

Un incendie a rasé complètement
hier soir le restaurant d'Emile
Martin, 2305, rue Chateaubriand.
Les deux familles qui habitaient
les logis supérieurs au restauran-
t ont dû se sauver en vêtements de
nuit et se sont réfugiés chez les
voisins.

DANS L'INTERET PUBLIC

Le coroner MacMahon a tenu
une enquête hier sur la mort de
René Roussel qui a été abattu le 28
novembre dernier à coups de re-
volver par un agent de police, alors
qu'il tentait de cambrioler une
maison, rue Villeneuve. L'agent de
police Meunier qui est censé avoir
tiré la balle meurtrière, a été exor-
né de tout blâme par le jury qui
a déclaré à l'instar du coroner qu'
Meunier avait agi pour protéger le
public, comme le voulait son de-
voir.

SANS PERMIS

Thomas Davidson, 104 a, avenue
Oxford, a été arrêté hier soir, pour
avoir conduit une automobile sans
permis. Auparavant, il venait d'
renverser Henry Hyde, 70 ans, 368
rue Turgeon, et de le blesser griè-
vement au bras. Il a fait monter la
victime dans son auto. Quelques
minutes après, en tournant au coin
des rues Sherbrooke et Kensington,
il est entré dans une vitrine.

A ce moment un agent de police es-
survenu et après enquête a arrêté
Davidson. Ce dernier a été remis
en liberté, sous caution, et a com-
paru ce matin.

DEUX CONdamnATIONS

Le juge Cusson a condamné hier
Bick Babinko à quatre mois de pri-
son pour vol de vêtements chez
Alphonse Racine limitée.

Il a ensuite condamné Arthur
Bonenfant, coupable de vol d'auto
à un an de prison.

Par contre il a acquitté Philip-
pe Raymond, accusé d'incendiat.

Le théâtre de Monique

Deux pièces en un volume; en
vente dans les diverses librairies et
au Devoir: un dollar l'exemplaire.

La messe de minuit à Notre-Dame

A la messe traditionnelle de mi-
nuit, le jour de l'An, à Notre-Dame,
Sa Grandeur Mgr Georges Gau-
thier offrira ses vœux de bonne
année aux fidèles réunis pour la
circonstance et à toute la popula-
tion catholique de la métropole.

La messe sera précédée d'une
heure d'adoration, à onze heures, le
31 décembre au soir.

A l'hôpital Notre-Dame

Les patients de la salle des pau-
vres à l'hôpital Notre-Dame ont
bien goûté hier le banquet de Noël,
organisé par les gouverneurs et da-
mes patronnesses de l'institution.

M. l'abbé Leonidas Perrin, P.S.S.,
président, ainsi que ses côtés Mme
Gaspard Desroses, présidente du
comité des dames et le Dr L. de
Lotbinière-Harwood. Les malades
ont reçu des dames patronnesses et
elles-mêmes les mets qu'on leur avait
préparés.

Parmi les dames patronnesses qui
préparent leur concours, on remar-
que: Mme Gaspard Desroses, Mme
Juguenin, vice-présidente du comi-
té; Mmes Louis-A. Dubré, secré-
taire; O.-F. Mercier, trésorière; Ls
de Lotbinière-Harwood, Dr Bour-
geois, E.-A.-R. de Cotret, Dr Hur-
tubise, Bédard, Miles Saint-Denis,
Marie Labrecque, Leduc, Marguerite
et Simone Desroses; Mmes René
Bauset, C.-A. Wilson, H. Racicot;
les docteurs Harwood, Oscar Mer-
cier, Arthur Lessard, H. Aubry,
H.-G. Bourgeois, T. Parizeau, J.-E.
Miller, A. Ducharme, J.-A. Saint-
Denis.

la brasserie Frontenac

Les voyageurs de commerce ont
visité hier la brasserie Frontenac.
Ils ont été reçus par M. Pierre
Beaubien qui a conduit ses hôtes
dans tous les départements. Ce der-
nier avait arrangé pour l'amuse-
ment des visiteurs un combat de
lutte entre Vladimir Shysko et Lind-
furst, Zhyzko a roulé son adversaire
au bout de vingt-quatre minutes.

Tabac à Cigarettes
OTTOMAN
25 Cigarettes pour 10¢
Roulez les vous-même



"Le Roi Dagobert"

CHANT
et
PIANO

Con, moto
C'est le roi Da-go-bert, Qui met sa culotte à l'envers. C'est le roi Da-go-
bert, Qui met sa culotte à l'envers. Le grand Saint-Eloi Lui dit: « O mon roi, Vol' Ma-
jeur, Qui met sa culotte à l'envers. — C'est vrai, lui dit le roi, Je vais la remettre à l'en-droit. »

Le bon roi Dagobert
Faisait peu sa barbe en hiver;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
Il faut du savon
Pour votre menton.
— C'est vrai, lui dit le roi,
As-tu deux sous? prête-les-moi. »

Le roi faisait des vers,
Mais il les faisait de travers;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi!
Laissez les oisons
Faire des chansons.
— C'est vrai, lui dit le roi,
C'est toi qui les feras pour moi. »

Le bon roi Dagobert
Voulait s'embarquer sur la mer;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,

Le bon roi Dagobert
Chassait dans les plaines d'Anvers
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi!
Votre Majesté
Est bien essoufflée.
— C'est vrai, lui dit le roi,
Un lapin courait après moi. »

Le bon roi Dagobert
Allait à la chasse au puyvet;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
La chasse aux coucous
Vaudrait mieux pour vous.
— Eh bien! lui dit le roi,
Je vais tirer, prends garde à toi. »

Le bon roi Dagobert
Se feta noyer.
— C'est vrai, lui dit le roi,
On pourra crier: Le roi boit!

Le bon roi Dagobert
Avait un grand sabre de fer,
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
Votre Majesté
Pourrait se blesser.
— C'est vrai, lui dit le roi,
Qu'on me donne un sabre de bois. »

Le bon roi Dagobert
Se battait à tort à travers;
Le grand saint Eloi
Lui dit: « O mon roi,
Votre Maj



Page du Foyer

La rue enneigée

Gaie comme un jour de fête, la rue enneigée s'allonge entre les hautes maisons pareilles à un tube où le soleil irrise. Son tapis blanc rayé par les lices noires et luisantes de la voie électrique, elle monte à l'assaut du ciel très bleu au bout de la colline. Et le château, là-haut, dresse sa tour d'ivoire sur ce firmament pur de temps froid, pendant que plus bas, du tunnel sous la rue, sortent d'énormes nuages de fumée transparente, ronds, et que le soleil traverse de tant de nuances qu'on dirait des boules de verre magique où des fées vont vous montrer quelque avenir de rêve.

Sans hâte, un petit tramway qui descend croise en se balançant le tramway qui s'en va avec des airs de jouets qu'un fil tire. Ils passent régulièrement, ils n'arrêtent pas et sont à peu près vides. La rue avec son air de fête jouit

d'une heure de calme. Peu de voitures, peu de passants. C'est la lumière qui l'habite, qui l'anime, la colore, la pare. Sans ce soleil, elle serait banale, froide, ennuyeuse. Mais le soleil est semblable à la savante illumination dans le décor truqué d'une vitrine. Il touche à point les pierres, leur donne des teintes curieuses et riches; il travaille si bien ses ombres que des toits sans grâce se silhouettent dans ses rayons avec un pittoresque et un relief imprévus; il glisse avec tant d'art sur les vitres qu'elles deviennent comme des glaces réfléchissantes des lueurs de joie.

Et dans la neige étincelante, quand le gros soleil s'écrase en haut de la colline, le chemin que trace les lices brillantes et noires, et qui passe bientôt sous les énormes nuages de fumée en boule, a l'air de vous appeler vers le pays du bonheur, un pays de clarté et d'or.

Michèle Le NORMAND.



Pâté de Foie Gras

Pour sandwiches délicats et appétissants

Couverts d'une légère couche de

Pâté de Foie Gras

de

FEYRET & PINSAN

de minces tranches de pain beurré, assaisonnées au goût; tranches les croûtes et coupez en triangle.

Placez la boîte métallique sur la glace avant de l'ouvrir.

Assurez-vous que c'est bien la marque

FEYRET & PINSAN

qu'on vous sert

Importé par Laporte-Martin Limitée

Montreal

Vous avez sûrement

ce délicat mets français en

n'importe quelle occasion.



La bonne cuisine

Nougat de Montclair. — Détail:

1 lb. de miel, 2 blancs d'œufs en

neige, 1-2 tasse de noix mélangées,

1-2 cuillerée à thé d'essence. Met-

tre le miel dans une casserole en

ayant soin de la remuer de temps

en temps, de crainte qu'il ne s'at-

tache; fouetter les blancs très fer-

me et mélanger au miel. Modérer

le feu et remuer constamment avec

la cuillère de bois. Laisser cuire

sans bouillir 45 minutes environ;

ajouter ensuite les noix émiettées

et séchées. Couper le nougat avant

qu'il ne soit froid, de la largeur

voulue.

Crème Moka au beurre. — 3-4

tasse sucre, 3 jaunes d'œufs, 1 cuil-

lérée à thé de fécule de pommes de

tence, 1-2 tasse de lait, 10 cuillerées

à thé de beurre non salé; 2 cuil-

lérées à thé d'essence de café. Faire

une crème épaisse avec le lait, la

fécule, les jaunes et le sucre, la

faire refroidir un peu, la verser

sur le beurre défilé en crème en

tournant constamment, puis le ca-

fé et laisser cette masse se solidi-

fier au frais jusqu'à ce qu'elle puis-

se être mise dans le sac à douille,

pour décorer le gâteau.

Gâteau roulé. — 3 œufs, 3-4 tas-

se sucre, 1 tasse farine, 4 cuillerées

à table d'eau froide; 1 cuillerée à

thé de poudre à pâte; 1-2 cuillerée

à thé de sel; 1-2 cuillerée à thé

d'essence de vanille, gelée au goût.

Battre les jaunes d'œufs et incor-

porer graduellement la poudre puis

l'eau. Tamiser la farine avec le

sel et la poudre à pâte deux ou

trois fois et les faire entrer dans la

préparation. Ajouter les blancs

d'œufs battus en neige en soule-

vant légèrement la pâte et verser

dans une léchefrite recouverte d'un

papier beurré. Cuire à four modé-

ré 10 à 15 minutes. Lorsque le

gâteau est cuit, le renverser sur un

linge humide, le couvrir de gelée,

le rouler et le décorer.

Feu à vos vêtements.

— Ne cou-

rez pas, surtout en descendant l'es-

calier ou pour aller dehors. Se

couler sur le tapis ou s'envelopper

dans une couverture de laine. Te-

nez la tête baissée pour ne pas res-

pirer la flamme.

POUR LES FETES

Achetez des livres canadiens:

N'oubliez ni Couleur du temps, de

Michelle Le Normand, ni Amies et

païsage, de Léo-Paul Desrosiers.

En vente au "Devoir", à l'"Action

française" et chez tous les bons li-

braires. .80 sous franco.

D'où vient le titre de "roi catholique" que porte le roi d'Espagne

Le titre de "roi catholique" a été réservé par le Saint-Siège aux souverains d'Espagne, pour les récompenser de leur dévouement à la religion catholique et au Siège apostolique. Cette appellation a été donnée quelquefois aux rois de France et aux rois de Jérusalem. Les Bollandistes disent que tous les rois visigoths d'Espagne portèrent ce titre. Les rois lombards Luitprand et Arnoulphe le portèrent aussi. Mais il a été réservé au roi d'Espagne depuis Ferdinand V le Catholique, qui chassa de son royaume les musulmans.

Ce titre fut donné personnellement au roi Ferdinand V et passa par héritage à ses successeurs. Le premier qui le porta fut le pieux Recarde 1er, qui convertit ses Goths de l'arianisme au catholicisme. Il lui fut conféré par le troisième Concile de Tolède, sous Pélage II. En 637, Honorius 1er appela "catholique" le roi d'Espagne Suintilla. Selon Macri, l'appellation remonterait au 6e Concile de Tolède.

On sait de science certaine que le pape saint Zacharie, en 741, conféra le titre de roi catholique à Alphonse 1er et Innocent III, à Pierre II, roi d'Aragon, quand il le couronna en 1264, dans la Basilique Vaticane. Conciliari l'atteste dans ses *Dissertationes epistolares*. Innocent VIII, après la conquête de Grenade, conféra le titre de roi catholique à Ferdinand et à Isabelle. Alexandre VI confirma le titre et décida qu'il passerait par héritage aux successeurs de Ferdinand V.

Les rois d'Espagne ont aussi le titre de chanoines de Sainte-Marie Majeure. Ce canonique, que le Chapitre de la Basilique confère à d'autres souverains, fut donné au roi d'Espagne à la suite de la donation d'une rente de 4,000 écus, que Philippe IV fit à la Basilique.

Sous le règne des papes Alexandre II et Grégoire VII, l'Espagne, grâce au roi Sanche II, adopta le rite romain.

Hurtier, dans *l'Histoire d'Innocent III*, exalte Pierre II, fils d'Alphonse II, qui fit revivre les vertus des anciens rois d'Espagne. Il chassa de son royaume les Vaudois et pria Innocent III de former une Ligue contre les Sarrasins. Ses aïeux n'avaient eu que le titre de comte de Barcelone, puis celui de roi d'Aragon, mais n'étaient pas couronnés. Pierre II alla se faire couronner à Rome et reçut l'onction des mains du cardinal Galluzzi, à Saint-Pancrace hors les murs, en présence du Pape et de la cour pontificale. Après son couronnement, il prêta le serment solennel suivant: "Moi, Pierre, roi d'Aragon, je jure fidélité au pape Innocent et à ses successeurs dans l'Eglise romaine. Je jure de maintenir mon royaume en obéissance et fidélité envers eux, de défendre l'Eglise catholique et de poursuivre les hérétiques, de protéger les droits et les prérogatives de l'Eglise, de conserver la paix et la justice dans les provinces soumises à ma domination. De cela je prend Dieu à témoin et ses saints Evangiles!"

Par la Bulle *Inter caetera*, le pa-

180, St-Jacques, Ch. 409, Tél. M. 2503

Placements d'argent, Organisation de
Compagnies

HORACE LIPPE

NOTAIRE

11, Place d'Armes. Tél. Main 3228

Administration de propriétés, etc

AU JAPON

L'ASSAILLANT DU PRINCE
REGENT A ETÉ IDENTIFIÉ

Le nomme Daisuke Namba, est âgé de 27 ans et fils d'un politicien obscur. Il a dû abandonner ses cours pour revêtir l'habit de l'ouvrier. Ce jeune homme espérait, par son coup, déclencher une révolution sociale. Le ministre de l'Intérieur a démissionné parce qu'on l'accusait de n'avoir pas suffisamment protégé Hirohito.

Tokio, 28 (S.P.A.). — L'assailant du prince régent a été identifié quelques heures après son arrestation. Il se nomme Daisuke Namba; il est âgé de 27 ans et fils d'un politicien obscur. Il fut étudiant à l'université de Waseda puis obligé de travailler comme journaliste par la force des circonstances. C'est dans ce travail qu'il commença à s'intéresser au communisme.

Namba a déclaré qu'il n'avait pas de complice. Il a raconté à la police qu'il espérait par son acte susciter une révolution sociale. Une foule de visiteurs se sont présentés au palais aussitôt que la nouvelle de l'attentat eut été publiée. Tous félicitaient le prince d'avoir échappé à l'attentat. Le vicomte Tamenori Iriye, membre de la Chambre des pairs et principal chambellan du prince régent, qui se trouvait dans l'auto-

mobile au moment de l'agression, a été atteint par un fragment de verre cassé et porte une légère blessure.

Le ministre de l'Intérieur, M. Goto, a donné sa démission parce qu'on l'accusait de n'avoir pas assez protégé le fils de l'empereur. On surveille de près les milieux socialistes, car on craint que la population ne se soulève contre eux. Plus tard on a appris que tous les membres du cabinet impérial avaient donné leur démission.

Le prince régent Hirohito s'est fort dévoué en ces derniers temps pour relever son pays des effets du tremblement de terre du mois de septembre. Il doit se marier le 6 décembre, étant fiancé depuis juin 1922 à la princesse Masako Kuni-Nomiya. Hirohito est le fils aîné du Mikado. Il a été désigné comme héritier de la couronne en 1912 et nommé régent en 1921, à cause de la maladie de son père.

LE NICARAGUA PROTESTE

Il se plaint de certaines incursions des troupes du Honduras sur son territoire. — Le ministre américain s'en mêle.

Washington, 28 (S. P. A.). — Le Nicaragua a envoyé une vigoureuse protestation au Honduras à la suite d'un raid exécuté par des troupes du Honduras en territoire nicaraguayen.

On n'a pas de détails sur l'affaire, mais en certains milieux on craint que la situation n'amène des complications internationales.

La nouvelle de l'incursion a été privément communiquée à Washington, hier. Un corps de troupes du Honduras, après avoir traversé la frontière, avait saisi une propriété appartenant au ministre des finances du Nicaragua. La légation du Nicaragua a averti le secrétaire d'Etat de la protestation du gouvernement du Nicaragua.

Depuis quelques semaines, le désordre règne au Honduras à cause des rivalités suscitées par la lutte à la présidence.

Il y a quelques semaines la censure fut établie et seulement quelques bribes d'informations purent sortir du pays.

Le ministre américain à Tegucigalpa a reçu instruction d'informer le président du Honduras et les autorités que les Etats-Unis considéreraient défavorablement toute tentative de la part d'un gouvernement pour se maintenir au pouvoir autrement que par des moyens constitutionnels.

Pour le Jour de l'An
VESTONS DE FUMEURS ET
ROBES DE CHAMBRE
EN SOIE ET VELOURS
MOINS 25%
S.-A. DE LORIMIER
INCORPORE
34, rue Notre-Dame Ouest
Etabli en 1859

A QUAND LA SESSION I DÉRALE?

On espérait connaître la date d'ouverture après la réunion du cabinet King hier. — Le premier ministre est discret. — M. Lemieux trait-il à la Cour suprême? — M. J.-A. Robb prononcera probablement le discours du budget à la place de M. Fielding.

Ottawa, 28, (S.P.C.). — On n'a pas annoncé à la fin d'une longue réunion du cabinet tenue hier soir quand aurait lieu la rentrée du parlement. Le premier ministre King a fait entendre il y a quelques temps qu'il n'annoncerait pas la date arrêtée pour l'ouverture du parlement avant la nouvelle année, mais on croit que la question a été étudiée hier après-midi. On croyait pouvoir obtenir une idée du moment choisi pour l'ouverture de la session. L'opinion générale dans la capitale se prononce pour la deuxième semaine de février.

Le premier ministre s'est montré aussi peu communicatif concernant d'autres questions que le cabinet a probablement discutées à sa réunion d'hier. Les spéculations relatives à la vacance de la Cour suprême ne sont qu'avivées par les rumeurs qui mentionnaient récemment M. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre, comme prochain juge de ce tribunal.

Un intérêt considérable s'attache au choix d'un vérificateur général. Cette fonction est vacante depuis quelque temps. Il y a également deux vacances au Sénat et plusieurs juges à désigner.

M. Fielding, ministre des finances, gravement malade, ne pourra probablement pas prononcer le discours du budget.

LA RUSSIE SE SOUVIENT

Le gouvernement russe fait savoir qu'il n'enverra pas de représentants à la conférence des experts navals si elle a lieu en Suisse à cause de l'assassinat de Vorovsky. — La réunion se tiendrait à Londres en février.

Paris, 28, (S.P.A.). — La conférence des experts navals aura probablement lieu à Londres au lieu de Genève parce que la Russie refuse d'y prendre part si elle est tenue en territoire suisse où M. Vorovsky, le représentant de la Russie à Lausanne, y fut assassiné et son assassin, l'ingénieur suisse Conrad, fut acquitté. La note qui était conçue dans les termes les plus polis faisait savoir que la Russie assisterait à la conférence si elle n'était pas tenue en Suisse.

Les hauts fonctionnaires de la Société des nations sont convaincus qu'il est impossible d'arrêter un accord naval européen ou d'appliquer les principes de la conférence de Washington.

Le message du gouvernement soviétique a été télégraphié aux délégués de tous les pays représentés au conseil de la Société des nations. Si l'on choisit Londres comme endroit de réunion, la conférence sera remise au mois de février.

LE BUDGET DE LA FRANCE

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté celui de 1924. — Les propriétaires ne pourront majorer leurs loyers de plus de 100 pour cent.

Paris, 28 (S.P.A.). — La Chambre et le Sénat ont adopté hier le budget de 1924, suivant la loi qui rend le budget de 1923 applicable à 1924 sauf pour quelques ajoutés inévitables, afin d'éviter les crédits provisoires qui sont une source de grandes dépenses. Le budget de 1923 n'a pas été voté avant juillet.

Le budget de 1924 pour la reconstruction des régions dévastées qui est théoriquement recouvrable de l'Allemagne n'a pas encore été voté. Des crédits provisoires devront être votés à cette fin.

Le budget général, comme on l'a

déjà annoncé, accuse un surplus de 568,000,000 de francs. Les revenus prévus s'élèvent à 23,950,000,000 de francs et les dépenses prévues à 23,382,000,000.

Paris, 28 (S.P.A.). — Un projet de loi limitant les pouvoirs des propriétaires afin d'empêcher une majoration des loyers de plus de 100 pour cent au-dessus des prix de 1914 a été adopté par le parlement hier. La Chambre des députés avait voté pour un maximum de 75 pour cent, mais elle céda sur l'insistance du Sénat à adopter une limite plus étendue.

Le "Temps" vient d'en publier les termes. — Des ententes défensives — Collaboration dans la réhabilitation économique de l'Europe — Relations avec l'Allemagne.

Paris, 28 (S.P.A.). — Le Temps publiait hier les termes du traité conclu entre la France et la Tchéco-Slovaquie et rédigé pendant le séjour à Paris du ministre des affaires étrangères Benes venu assister aux séances du conseil de la Société des nations. Les clauses générales de l'accord sont classifiées en quatre groupes. Les deux pays s'engagent à maintenir le statut actuel de l'Europe tel que déterminé par les différents traités; à suivre une politique de paix, c'est-à-dire une politique qui autorise des ententes défensives dont il est question dans le pacte de la Ligue des nations sous l'expression d'enten-

COURTES NOUVELLES

Rome, 28, (S.P.A.). — On annonce la mort de M. Chialà Errazuriz, ambassadeur du Chili auprès du Vatican.

Londres, 28, (S.P.A.). — Loufi bey, ancien député turc, récemment arrêté à Constantinople, a été condamné à cinq ans de travaux forcés, suivant une dépêche reçue de Constantinople. Cette arrestation a trait à la question du califat.

Vienne, 28, (S.P.A.). — A la suite d'avalanches causées par d'abondantes chutes de neige, la circulation des chemins de fer est suspendue en plusieurs parties de l'Autriche.

Louisville, Ky., 28, (S.P.A.). — Dix-sept personnes ont été blessées, aucune sérieusement, dans un incendie qui a détruit la scierie et le bois de la compagnie W. J. Hughes, hier après-midi. Les dégâts sont de \$410,000.

Sacramento, 28, (S.P.A.). — Le pic de Lassen est en éruption depuis 1 heure hier après-midi.

Genève, 28, (S.P.A.). — Le secrétaire de la Ligue des nations a invité hier M. Charles Beecher Warren, ancien ambassadeur des Etats-Unis, au Japon, à présider la commission neutre qui étudiera la controverse entre la Lituanie et la Pologne au sujet du port de Kema.

New-York, 28, (S.P.A.). — L'hôpital Bellevue a reçu 85 victimes des boîtes enivrantes. Treize d'entre elles ont été tuées. Les autres ont été également reçues un nombre

de désarmement de Washington sans le concours de la Russie qui est considérée comme l'une des futures grandes nations maritimes de l'Europe.

Les puissances navales scandinaves en particulier sont désireuses de voir la Russie participer à la réunion des experts maritimes parce qu'il est de leur intérêt que les effectifs navals de la mer Baltique soient réglés.

Le message du gouvernement soviétique a été télégraphié aux délégués de tous les pays représentés au conseil de la Société des nations. Si l'on choisit Londres comme endroit de réunion, la conférence sera remise au mois de février.

Paris, 28 (S.P.A.). — Un projet de loi limitant les pouvoirs des propriétaires afin d'empêcher une majoration des loyers de plus de 100 pour cent au-dessus des prix de 1914 a été adopté par le parlement hier. La Chambre des députés avait voté pour un maximum de 75 pour cent, mais elle céda sur l'insistance du Sénat à adopter une limite plus étendue.

Le "Temps" vient d'en publier les termes. — Des ententes défensives — Collaboration dans la réhabilitation économique de l'Europe — Relations avec l'Allemagne.

Paris, 28 (S.P.A.). — Le Temps publiait hier les termes du traité conclu entre la France et la Tchéco-Slovaquie et rédigé pendant le séjour à Paris du ministre des affaires étrangères Benes venu assister aux séances du conseil de la Société des nations. Les clauses générales de l'accord sont classifiées en quatre groupes. Les deux pays s'engagent à maintenir le statut actuel de l'Europe tel que déterminé par les différents traités; à suivre une politique de paix, c'est-à-dire une politique qui autorise des ententes défensives dont il est question dans le pacte de la Ligue des nations sous l'expression d'enten-

tes régionales; à respecter tous les engagements internationaux que la Ligue des nations reconnaît et enfin à coopérer ensemble à la réhabilitation économique de l'Europe.

L'accord traite aussi des relations des deux nations signataires avec l'Allemagne. La France et la Tchéco-Slovaquie ont un intérêt particulier à ce que les Hohenzollerns ne reviennent pas sur le trône; il sera question des relations à entretenir avec l'Autriche, vu que les deux pays désirent que cette nation conserve son indépendance, et aussi des relations avec la Hongrie qui, dit-on à Paris et à Prague, doit tenir les promesses qu'elle a faites.

Paris, 28 (S.P.A.). — Un projet de loi limitant les pouvoirs des propriétaires afin d'empêcher une majoration des loyers de plus de 100 pour cent au-dessus des prix de 1914 a été adopté par le parlement hier. La Chambre des députés avait voté pour un maximum de 75 pour cent, mais elle céda sur l'insistance du Sénat à adopter une limite plus étendue.

Le "Temps" vient d'en publier les termes. — Des ententes défensives — Collaboration dans la réhabilitation économique de l'Europe — Relations avec l'Allemagne.

Paris, 28 (S.P.A.). — Le Temps publiait hier les termes du traité conclu entre la France et la Tchéco-Slovaquie et rédigé pendant le séjour à Paris du ministre des affaires étrangères Benes venu assister aux séances du conseil de la Société des nations. Les clauses générales de l'accord sont classifiées en quatre groupes. Les deux pays s'engagent à maintenir le statut actuel de l'Europe tel que déterminé par les différents traités; à suivre une politique de paix, c'est-à-dire une politique qui autorise des ententes défensives dont il est question dans le pacte de la Ligue des nations sous l'expression d'enten-

tes régionales; à respecter tous les engagements internationaux que la Ligue des nations reconnaît et enfin à coopérer ensemble à la réhabilitation économique de l'Europe.

L'accord traite aussi des relations des deux nations signataires avec l'Allemagne. La France et la Tchéco-Slovaquie ont un intérêt particulier à ce que les Hohenzollerns ne reviennent pas sur le trône; il sera question des relations à entretenir avec l'Autriche, vu que les deux pays désirent que cette nation conserve son indépendance, et aussi des relations avec la Hongrie qui, dit-on à Paris et à Prague, doit tenir les promesses qu'elle a faites.

Paris, 28 (S.P.A.). — Un projet de loi limitant les pouvoirs des propriétaires afin d'empêcher une majoration des loyers de plus de 100 pour cent au-dessus des prix de 1914 a été adopté par le parlement hier. La Chambre des députés avait voté pour un maximum de 75 pour cent, mais elle céda sur l'insistance du Sénat à adopter une limite plus étendue.

Le "Temps" vient d'en publier les termes. — Des ententes défensives — Collaboration dans la réhabilitation économique de l'Europe — Relations avec l'Allemagne.

Paris, 28 (S.P.A.). — Le Temps publiait hier les termes du traité conclu entre la France et la Tchéco-Slovaquie et rédigé pendant le séjour à Paris du ministre des affaires étrangères Benes venu assister aux séances du conseil de la Société des nations. Les clauses générales de l'accord sont classifiées en quatre groupes. Les deux pays s'engagent à maintenir le statut actuel de l'Europe tel que déterminé par les différents traités; à suivre une politique de paix, c'est-à-dire une politique qui autorise des ententes défensives dont il est question dans le pacte de la Ligue des nations sous l'expression d'enten-

tes régionales; à respecter tous les engagements internationaux que la Ligue des nations reconnaît et enfin à coopérer ensemble à la réhabilitation économique de l'Europe.

L'accord traite aussi des relations des deux nations signataires avec l'Allemagne. La France et la Tchéco-Slovaquie ont un intérêt particulier à ce que les Hohenzollerns ne reviennent pas sur le trône; il sera question des relations à entretenir avec l'Autriche, vu que les deux pays désirent que cette nation conserve son indépendance, et aussi des relations avec la Hongrie qui, dit-on à Paris et à Prague, doit tenir les promesses qu'elle a faites.

TELEPHONE EST 8000

Magasin Ouvert tous les Soirs d'ici au Jour de l'An

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Jouets à 25% et à 33 1/3% de Rabais

Il nous reste encore un très beau choix de jeux et de jouets. Vous voudrez sans doute profiter des rabais extraordinaires que nous accordons pour acheter ces jouets qui feront les délices de vos enfants comme étreintes du Jour de l'An. Quelques exemples des rabais que nous accordons:

Services à thé en porcelaine mince, 33 1-3%
Jeux en carton de toutes sortes; 33 1-3%
Poupées en chevreau et poupées articulées, 25%
Blocs en papier lithographié et blocs avec lettres; 25%
Berceaux émaillés blanc, 25%.

—Au premier

Bas

en pure soie au 1/2 de la jambe; semelles et haut de la jambe renforcés; pointures: 8 1/2 à 10; dans une jolie boîte de 2.00
fantaisie

Gants

en chevreau français, marques Perrin, Alexandre et Trefousse, pour dames; 2 fermoirs; dans une jolie boîte de fantaisie; la paire 2.25

Parapluies

en soie, pour dames; monture paragon, 23 pouces; nuances: marine, vert, violet, rouge, noir, etc. Dans une jolie boîte de fantaisie 9.00

Bas

en soie de haut; nouveauté, pour dames; médaillon en dentelle au centre; dans une 3.00
jolie boîte de fantaisie

Gantelets

en pure laine anglaise fine brochée, pour dames et fillettes; toutes les nuances; pointures: 6 à 7 1/2; qualité de 1.25 la paire pour 98

Parapluies

en taffetas noir pour dames; montures paragon; 23 pouces; étui en soie taffetas fini avec bout en celluloid; dans une jolie boîte de fantaisie 3.98
—Au rez-de-chaussée.

Articles pour Etrences
pour Hommes

CHEMISES en percale anglaise, madras et zéphyr dans un grand choix de dessins, à 1.69, 1.95 et 2.50.
CHEMISES en popeline, nuances: mauve, gris, tan et blanc, 3.95.
Autres qualités à 5.50, 6.50, 7.00 et 9.50.
CRAVATES, 49, 89, 1.39, 2.00 jusqu'à 3.50.
ECHARPES en tricot de soie, 1.98, 3.00, 3.50, 5.00 jusqu'à 16.50.
GANTS, 1.39 jusqu'à 5.00.
CHAPEAUX DE VELOURS pour hommes, 3.95
CHAPEAUX en velours autrichien ou anglais, 10.00 et 15.00.
Très beau choix de Casquettes à 1.75.
BOTTINES pour hommes; pointures: 5 1-2 à 10; qualités de 6.00 et 7.00 la paire, pour 3.98.
BOTTINES à patins; guêtres; pantoufles; moccasins, etc.
CHANDAILS de luxe en laine et soie, pour garçons; prix réduit de 7.00 à 5.00.

Articles pour Etrences
pour Dames

ROBES DE CHAMBRE, qualités de 12.98 jusqu'à 15.98, pour 9.98
DRAP couverture Union de qualité très pesante; jolis dessins fleuris à effet de deux tons; grandeurs: 36 à 44.
CHANDAILS, genre jaquette russe, cardigan, sans manche, passant pardessus la tête; tricot de fantaisie de nuances combinées; grandeurs: 36 à 42, 1.98 et 2.98.
PETITS TABLIERS de fantaisie en organdi, voile ou marquisette, .59, .79 et .98
CAMISOLLES en soie japonaise, satin lavable, ruban, dentelle, etc., 1.49, 1.79 et 1.98.
—Au premier

Articles Electriques
pour Hommes

PERCOLATEURS électriques; différents modèles 5.95 à 28.00
GRILLE-PAIN électrique, marque Belleville; retourne les tranches de pain automatiquement 4.95
FERS à friser; pour compléter nécessaire du bureau de toilette 1.98 à 7.95
ALLUMEURS électriques pour cigarettes, cigares et pipes 1.98 à 5.45
—Au deuxième.

Articles de
Fantaisie

Ouvrages de fantaisie en ruban
Papiers à ouvrage, de fantaisie
Coussins à épingles
Dessus de fantaisie pour théières
Supports de fantaisie pour vêtements
Tous à rabais de 33 1/3%

Etrences pour Fumeurs
18000 Cigares La Crema
de L. O. Grothé Limitée

Il n'est pas besoin d'insister sur la qualité de ce cigare que tout le monde connaît et qui est vendu partout à .10. Le lot que nous avons acheté comprend deux formes: Impérial et Invincible.

La boîte de 50 cigares, régulier, partout 3.50, samedi 2.49

La boîte de 25 cigares 1.49

CIGARES emballés spécialement pour nous, dans des boîtes de 1.75
cèdre; la boîte de 25

Un lot de 1000 pipes Cirrus; 1.69
prix réguliers 2.50 à 3.00 pour

Fleurs Artificielles

Très beau et grand choix de fleurs artificielles, récemment importées d'Europe; la gerbe 1.10 à 1.00
—Au rayon de la papeterie.

Tapis et Cretonne

TAPIS WILTON pour escalier et passage; choix de dessins; de nuances: bleu, brun, taupe et rouge; qualité de 4.25 la verge, pour 3.59
CRETONNE sur toile, largeur de 50 pouces; grande variété de nuances; qualité de 2.50 la verge pour 98
—Au troisième

Chocolats

à centres durs ou à crème; vingt essences différentes, marques Crescent de Moir, Princess de Ganong, Spécial de Dupuis, faits par les Cies Low-ney et Martineau; la boîte de 5 lbs 1.98
Autre qualité; la boîte de 5 livres 1.29
—Au rez-de-chaussée.

Noel est passé, mais il nous reste encore des Bas de Noel

BAS de 22 et 26 pouces de longueur; remplis de jouets, poupées, balles, raquettes, jeux de dominos, etc.; régulier 1.00 chacun, pour 69
BAS de 18 et 22 pouces; chacun 39

PETARDS de fantaisie (crackers); différents couleurs: jaune, vert, rouge, etc.; ces pétards contiennent jouets, chapeaux, bijouterie, etc.; la boîte de 1 douzaine 98

PETARDS sous formes de: maisonnettes, cloches, casques, Pères Noël, voiturettes, etc., tous à des prix très modérés, et articles qui seront appréciés comme cadeaux.

—Au rez-de-chaussée.

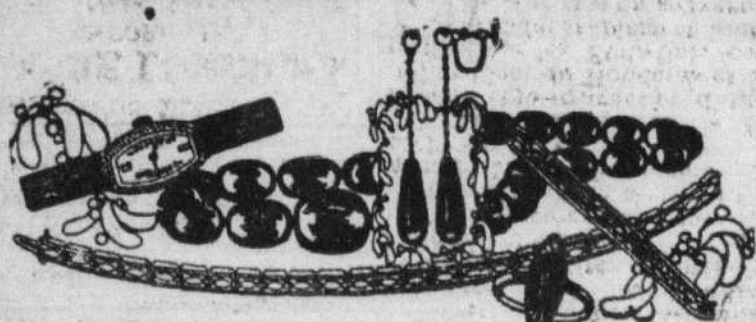
Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

Rues Ste-Catherine, Demontigny St-André et St-Christophe, J.-N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Présid. A.-J. Dugui, Dir.-Gérant.



Cadeaux Précieux



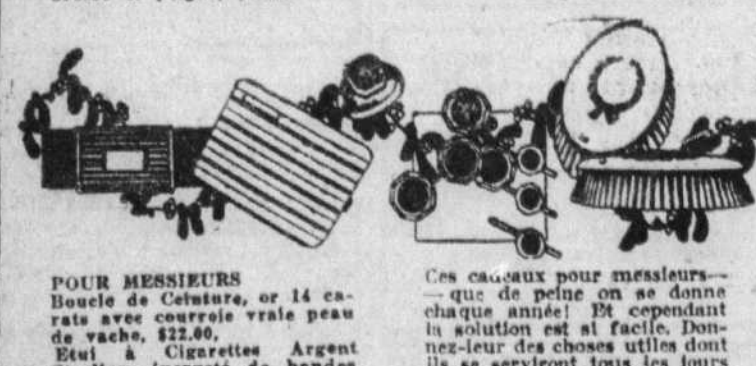
ARTICLES ILLUSTRES.
Montre 18 rubis, boîtier en blanc ciselé, 18 carats, \$35.00.
Parure en ambre, Boucles d'Oreilles et Collier, \$30.00.
Bague or 14 carats, monture or blanc avec onyx et diamant, \$20.00.
Bracelet flexible, or 14 carats percé à la main, \$10.00.
Barette surface platine montée d'un saphir, \$25.00.

Toute femme a un faible pour les bijoux. Longtemps après qu'elle aura oublié ses autres menus cadeaux, elle portera encore avec orgueil le joli cadeau que vous lui donnerez pour ses Etrences.



Corbille à ouvrage, garnie, \$20.00.
Trousse de Toilette, articles en émail, \$27.50.
Sac à Mailles argent plaqué, \$22.50.
Nécessaire en Écaille, miroir brosse et poigne, \$22.50.

Ces articles que nous signalons à votre attention ont été choisis avec le plus grand soin. Ils ont le mérite d'être aussi utiles et pratiques que jolis et décoratifs. Vous en trouverez beaucoup du même genre à votre prochaine visite.



POUR MESSIEURS
Boucle de Ceinture, or 14 carats avec courroie vraie peau de vache, \$22.00.
Etui à Cigarettes Argent Sterling, incrusté de bandes or vert et jaune, \$25.00.
Bague Chevalière or 14 carats ornée d'une pierre angulaire, \$25.00.
Parure de cérémonie, or blanc et noir, \$15.50.
Brosses Militaires argent sterling, la paire, \$12.00.

Ces cadeaux pour messieurs que de peine on se donne chaque année! Et cependant la solution est si facile. Donnez-leur des choses utiles dont ils se serviront tous les jours — comme celles qui sont illustrées ci-dessus.

Le magasin sera ouvert de 9.30 A.M. jusqu'à 6 P.M.

Birks

Argenteurs Orfèvres

Birks & Sons Limited MONTREAL